

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2366 - 6 décembre 2013 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Aux capitalistes de payer leur crise

Interdiction des licenciements !



La manifestation du 1^{er} décembre
Non à l'augmentation de la TVA
et au racket fiscal



SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ Le PS dit combattre le racisme
- Les députés pas pressés de reconnaître le vote blanc
- Grandes oreilles de la NASA et de la DGSE
- Des militants pro-palestiniens condamnés
- p. 5 ■ La manifestation du 1er décembre et le discours de Nathalie Arthaud
- p. 6 ■ La manifestation des « bonnets rouges » à Carhaix le 30 novembre
- Des groupes volailleurs licenciés...et bien subventionnés
- Lactalis tire les prix vers le bas
- p. 7 ■ Baisse du pouvoir d'achat
- Les assurances assurent leurs profits
- Demandes de délais ou recours gracieux, les centres des impôts surchargés
- Transports en commun d'Ile-de-France, hausses en vue
- Gardes d'enfants, injustice sociale dès la naissance
- p. 11 ■ Enquête PISA sur l'éducation
- Collège de Trélazé
- ERP de Muret
- p. 16 ■ Loi sur la pénalisation des clients
- Crèche de Baby Loup

Dans le monde

- p. 8/9 ■ Ukraine : après le rejet d'un accord avec l'Union européenne
- Vuitton se fait la malle
- Afrique : Vers l'intervention militaire française
- L'OMC et l'Inde
- Tunisie : Grèves ouvrières
- Égypte : Loi pour restreindre les droits élémentaires
- p. 10 ■ USA : la réhabilitation des « Scottboro boys »
- Allemagne : mur de l'exploitation
- Portugal : crise et enrichissement des riches

Dans les entreprises

- p. 12 ■ PSA Aulnay
- Travailleurs détachés
- Chantier LGV Rennes-Le Mans
- p. 13 ■ Fagor-Brandt
- Plate-forme chimique de Pont-de-Claix
- Aluminium Dunkerque
- BM Géodis-Bonneuil-sur-Marne
- p. 14 ■ Hôpital psychiatrique G. Daumezon - Fleury-les-Aubrais
- Maternité de Dourdan
- DDT Grenoble
- FNAC Grenoble
- p. 15 ■ La Poste Vierzon
- RTM Marseille
- Natixis SA
- Crédit agricole Ile-de-France
- Grève chez Lidl
- p. 16 ■ Sib-le Port-La Réunion : travailleurs menacés de licenciement

fil rouge

En vert et contre rien

Le congrès d'Europe écologie-les Verts s'est tenu samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre. On y a beaucoup critiqué le gouvernement, fait des déclarations de fermeté, renouvelé les grands principes propres à ce courant politique et même lancé une nouvelle dirigeante.

Moyennant quoi, lundi matin, les deux ministres écologistes ont rejoint leurs bureaux, prêts à soutenir toutes les mesures antiouvrières du gouvernement et à remettre aux calendes grecques toute proposition verte qui écorcherait si peu que ce soit la propriété privée des moyens de production.

Sondage à réaction

« 61 % des Français sont partisans d'économies budgétaires, quitte à fermer certains services publics », a écrit avec délectation le quotidien *Le Figaro*, se fondant sur un sondage commandé par ses soins

Ne nous emballons pas.

Il ne faudrait pas qu'à fermer écoles et hôpitaux, à licencier cantonniers et cheminots, on en vienne à s'en prendre aux pilotes de chasse et aux amiraux ! Sinon, à qui le marchand de canons Serge Dassault, propriétaire et par là directeur de conscience du *Figaro*, vendrait-il ses Rafale et autres engins de guerre ?

Doukipu-donktan ?

Bernard Marionnaud sera candidat « divers droite » à la mairie de Clamart sur une liste soutenue par Marine Le Pen. Rien de bien surprenant, l'expérimenté ayant déjà tenté de se faire élire sous toutes les étiquettes de droite possibles. Il ne fait donc qu'échanger son reste de notoriété contre un espoir de votes.

Les actuels propriétaires chinois de la chaîne Marionnaud, en revanche, ont pris quelques distances. On risque maintenant de dire que, chez le parfumeur Marionnaud, ça ne sent pas la rose.

Berlusconi déchu

Le 27 novembre, le Sénat italien a voté la déchéance de Silvio Berlusconi de son mandat au sein de cette assemblée, en application des mesures contre la corruption parmi les parlementaires. En effet il a été condamné à titre définitif pour fraude fiscale dans la gestion de la société Mediaset qui coiffe son empire audiovisuel, sans parler d'autres procès et du recours à la prostitution de mineure dans l'affaire Ruby. Berlusconi n'en proteste pas moins, criant au « *complot politique* », qui serait orchestré par « *des juges communistes* » et parlant d'un « *jour de deuil pour la démocratie* ».

Eh oui, le peuple italien est ainsi privé d'un sénateur qui l'a gouverné pendant près de vingt ans et s'est bien enrichi à ses dépens. Il n'est pas sûr qu'il s'en plaigne. En revanche, personne parmi les juges italiens ne parle d'exproprier Berlusconi de la fortune acquise par ses « *combinazioni* ». Ils ne sont donc pas encore aussi communistes que Berlusconi veut bien le dire. Dommage.

Manifestons contre le chômage et la précarité !

Samedi 7 décembre, les quatre organisations de chômeurs, AC (Agir ensemble contre le chômage), APEIS (Association pour l'emploi, l'information et la solidarité), CGT chômeurs et MNCP (Mouvement national des chômeurs et précaires), appellent à manifester à Paris contre la montée du chômage. Elles entendent aussi peser sur des négociations qui font craindre une réduction du montant d'allocations déjà très insuffisantes.

Tous les travailleurs, y compris ceux qui ont encore un emploi, sont aujourd'hui sous la menace de devenir chômeurs. Cette manifestation est une occasion de faire entendre leurs exigences. Lutte Ouvrière appelle ses amis et sympathisants à y participer.

Samedi 7 décembre
à 14h à Paris
place Stalingrad
métro Stalingrad

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière

l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière

multimédia

(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière

audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information

hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

Sous la retraite chapeau, le scandale du grand capital

Varin, le PDG de Peugeot Citroën, a reculé ne serait-ce que sur la forme face au scandale déclenché par ses 21 millions de retraite chapeau. Mais ce n'est pas le premier scandale, ni le dernier.

Parmi les plus notables, notons le PDG de Carrefour parti en 2012 avec une prime de 1,5 million d'euros et une retraite chapeau de 500 000 euros par an, le salaire de 13,4 millions d'euros de Carlos Ghosn, PDG de Renault Nissan, les 4,8 millions d'euros provisionnés par Alcatel Lucent pour la retraite chapeau de son PDG.

Et ce ne sont là que des exécutants ! Des serviteurs de luxe, certes, mais des serviteurs dont les maîtres peuvent se débarrasser s'ils ne sont pas à la hauteur des services attendus. Cela laisse imaginer la fortune des maîtres !

Les Peugeot, les Bettencourt, les Mittal, ne sont pas visés par le scandale et pourtant, s'ils payent des bonus, des stock-options, des retraites dorées à leurs laquais, c'est que ces derniers leur rapportent plus encore. Qu'ils versent même des sommes aussi extravagantes montre qu'ils ont de l'argent à ne plus savoir qu'en faire.

Que le PDG de PSA soit forcé de s'expliquer et de reculer est un juste retour de bâton. Depuis deux ans, ce monsieur dresse un tableau apocalyptique des finances de PSA. Au nom des prétendues difficultés il a, en quatre ans de service, supprimé 15 000 emplois, sans compter les intérimaires et les CDD mis à la porte, et fermé trois usines, dont celle d'Aulnay. Et ce monsieur s'apprêtait à partir avec 21 millions pour compléter sa retraite !

Il a fait le sale boulot de supprimer les emplois, il a justifié le blocage des salaires et la baisse de toute une série de primes, correspondant au vol de 1 000 euros par an et par salarié. Et ce, en sachant pertinemment que, s'il y avait des sacrifices à faire, la famille Peugeot et les autres actionnaires pouvaient payer. Toutes ces basses œuvres, il les a exécutées pour le compte de la famille Peugeot.

Au-delà de PSA, combien y a-t-il d'autres Varin à la tête des grands groupes, payés pour mentir ? Payés pour se faire maîtres chanteurs et forcer les travailleurs à accepter sacrifice sur sacrifice pour le plus grand profit de la bourgeoisie ?

Tous ces grands patrons ont érigé le mensonge en art de gouverner. Eh bien, les travailleurs ne doivent pas prendre ce qu'ils disent pour argent comptant.

Les travailleurs concernés par des licenciements ou confrontés à des attaques devraient avoir accès à la comptabilité de l'entreprise, connaître ses bénéfices réels, ses dettes, ses provisions, ses participations à d'autres entreprises, l'utilisation des dividendes présents et passés.

Les travailleurs devraient faire la lumière sur ces fameuses charges dont tous les patrons se plaignent. Mais combien versent-ils aux banquiers ? Combien payent-ils pour louer leurs locaux aux spéculateurs immobiliers ? Combien payent-ils aux assurances ? Quelle marge le gros donneur d'ordres laisse-t-il au petit sous-traitant ?

Et combien les grands groupes capitalistes touchent-ils en aides et exonérations diverses ? Combien vont-ils toucher en crédit d'impôt compétitivité, au nom duquel le gouvernement va augmenter la TVA et nous faire tous payer ?

Dans cette transparence générale, les travailleurs veraient aussi combien rapporte un salarié. On mesurerait alors l'escroquerie qui consiste à parler de coût du travail. Car le travail ne coûte pas aux patrons, il leur rapporte. Le moindre centime que la bourgeoisie gagne lui vient de l'exploitation du travail, les millions d'euros que dépensent les riches pour s'assurer leur train de vie de parasites sont extraits de la peine et de la sueur des travailleurs.

Ne comptons pas sur le gouvernement ni sur la loi pour rétablir la vérité ou une morale quelconque. Jamais Hollande n'a envisagé une quelconque transparence sur les dividendes et les fortunes de la bourgeoisie. Sa promesse se limitait à encadrer les grandes rémunérations et, pour le privé, il l'a remise aux oubliettes.

Ce sont les travailleurs eux-mêmes qui devront prendre en charge le contrôle et la transparence sur les circuits de l'argent. Cela ne remplacera pas le combat nécessaire pour défendre les emplois, les conditions de travail et les salaires, mais cela l'aidera.

Aujourd'hui, un salarié est tenu au secret professionnel et, s'il divulgue une information, aussi utile soit-elle pour les travailleurs et pour la société, il peut être licencié et traité comme un malfaiteur.

Le secret commercial, le secret bancaire et le secret des affaires sont des armes du patronat. La levée de ces secrets doit faire partie du programme des travailleurs.

• Chômage

Une augmentation continue

Les chiffres du chômage annoncés le 28 novembre seraient meilleurs que ceux attendus : il y aurait eu 20 500 chômeurs en moins en octobre et, sur les six derniers mois, la baisse du chômage des jeunes de moins de 25 ans serait de 4,5 %. Hollande, qui ne croyait plus apparemment à « l'inversion de la courbe du chômage d'ici la fin de l'année » qu'il a promise sur tous les tons, a pu se féliciter de ce qu'il a présenté comme le résultat de « la mobilisation pour l'emploi ». Mais qui peut croire que le chômage recule quand, la même semaine, on a appris, entre autres, la mise en faillite de Mory Ducros avec

7 000 emplois menacés ? D'ailleurs des experts internationaux (OCDE, FMI, etc.) annoncent que la hausse du chômage va se poursuivre en France en 2014.

En réalité, la baisse ne concerne que les chômeurs de catégorie A, c'est-à-dire n'ayant eu aucune activité salariée durant le mois. Ils étaient encore au nombre de 3 270 000 inscrits à Pôle emploi, malgré les emplois administratifs en augmentation et qui permettent, par un jeu d'écriture, de faire baisser artificiellement les chiffres, quand ce n'est pas une erreur de SFR cet été qui avait fait disparaître

50 000 chômeurs... En fait, en ajoutant les chômeurs de toutes les catégories A, B et C, c'est-à-dire ceux n'ayant eu aucune activité et ceux ayant eu une activité réduite, on a compté 39 600 inscrits supplémentaires en octobre à Pôle emploi, soit 4,88 millions au total. Si on inclut les territoires d'outre-mer, on arrive à 5,18 millions de personnes, un record.

Derrière les déclarations optimistes du gouvernement et la présentation fallacieuse des chiffres, la vérité, c'est que le chômage touche des millions de familles et ne montre aucun signe réel de diminution.

Cédric DUVAL

Réunions publiques

avec

Nathalie ARTHAUD

« Contre la bourgeoisie et ses serviteurs politiques, faire entendre le camp des travailleurs »

MONTLUÇON

Judi 5 décembre à 18 h 30

Édifice communal, place Jean-Dormoy

BRIVE-LA-GAILLARDE

Judi 19 décembre à 20 heures

Salle Dumazaud, rue de Selves

Le PS dit combattre le racisme, Valls l'entretient

Les manifestations et déclarations racistes à l'encontre de Christiane Taubira, de même que les diatribes de certains politiciens contre les immigrés, les étrangers, les Roms, ont de quoi soulever le cœur. Et on comprend ceux qui ont saisi l'occasion de la manifestation organisée à Paris samedi 30 novembre pour protester contre le racisme.

Mais cette juste indignation ne doit pas cacher la responsabilité du gouvernement dans la montée des préjugés, ni la tentative de ce même gouvernement de se présenter malgré tout comme le meilleur rempart contre le racisme.

En effet le même Valls qui est venu soutenir sa collègue Taubira, et affirmer ses convictions antiracistes au meeting socialiste de la Mutualité, fait procéder à des expulsions systématiques de campements de

Roms et à des reconduites aux frontières, y compris de jeunes scolarisés. De plus, il assortit ces mesures de discours dignes d'un Guéant, voire d'une Le Pen. Le ministre de l'Intérieur et tout le gouvernement derrière lui utilisent la même vieille recette que le gouvernement précédent. Ils grossissent démesurément ce problème mineur qu'est l'accueil de quelques dizaines de milliers de personnes dans un pays de 65 millions d'habitants. Puis

ils se construisent une réputation d'hommes à poigne sur le dos de quelques malheureuses familles, pour faire oublier leur bassesse et leur servilité devant les puissants. Ce faisant, le gouvernement socialiste ne combat pas les préjugés racistes, il les flatte.

Les dirigeants socialistes voudraient bien retenir la partie de leur électorat gagnée par les préjugés racistes, et Valls y pourvoit par ses discours et sa politique. Mais il leur faut aussi essayer de conserver les voix de ceux qui, heureusement, refusent d'y céder. D'où l'organisation de réunions publiques, de manifestations et d'une sauterie mélangeant ministres, intellectuels et artistes

dans un théâtre parisien, sous l'œil attendri des caméras de télévision. On verra bientôt, à l'approche des échéances électorales, Valls et les autres sommer l'électorat de gauche de se ranger sous la bannière du PS pour faire barrage au racisme, au retour de la droite et au Front national.

Mais qui d'autre que ce gouvernement, en laissant les mains libres au patronat, en organisant la baisse du niveau de vie, en démoralisant les travailleurs à force de leur mentir, en saoulant l'opinion de discours nationalistes, en organisant la chasse aux Roms, aura ouvert un boulevard à la droite et à l'extrême droite?

Paul GALOIS

• Vote blanc

Les députés ne sont pas pressés de le reconnaître

Les députés ont voté une proposition de loi visant à faire reconnaître le vote blanc aux élections. Mais ils ont toutefois repoussé cette mesure après les prochaines municipales.

Depuis longtemps, des électeurs revendiquent que les bulletins blancs soient différenciés des nuls, avec lesquels ils sont jusqu'à aujourd'hui comptabilisés, et qu'ils soient considérés comme un suffrage exprimé. En effet un bulletin nul peut ne rien signifier du tout: il peut avoir été déchiré ou maculé par accident. Par contre, un bulletin blanc témoigne forcément de la volonté d'un électeur de dire qu'il ne se reconnaît dans aucun des candidats en présence.

Si les députés ont voté le principe d'un décompte séparé

des votes nuls et blancs, ils n'ont toutefois pas accepté que ceux-ci soient intégrés dans les suffrages exprimés. Il s'agit de ne pas voir «*la légitimité d'un élu entamée*», ont expliqué les députés car, en intégrant le vote blanc, on pourrait se retrouver dans la situation d'un candidat élu au deuxième tour avec moins de 50% des suffrages exprimés. Cela aurait été le cas, par exemple, de Hollande en 2012... On pourrait répondre à ces députés que ce ne serait là rien d'autre que reconnaître la vérité.

Comme le texte doit repartir pour examen au Sénat, cette mesure, qui manifestement ne déchaîne pas l'enthousiasme des parlementaires, ne s'appliquera pas très rapidement. Pourtant, en elle-même, elle ne représente aucun danger pour ces politiciens et pour le

système politique.

Le vote blanc ne permet pas aux électeurs de dire ce qu'ils reprochent au système politique et à ceux qui le dirigent. Voter blanc ne permet pas non plus d'exprimer la moindre idée sur la société, sur son organisation, sur la domination d'une minorité de très riches sur l'ensemble de la société. Mais le système électoral est tel qu'il ne laisse parfois à l'électeur aucune autre possibilité d'exprimer son désaccord lors du vote, notamment lors de seconds tours où il n'a plus le choix qu'entre la peste et le choléra, ou bien entre

blanc bonnet et bonnet blanc.

C'est bien pourquoi d'ailleurs la reconnaissance du vote blanc est si dure à passer chez les parlementaires. Car, au fond, c'est aussi reconnaître que leur système politique ne représente qu'eux-mêmes.

Marc RÉMY



Les grandes oreilles de la NSA... et celles de la DGSE

Fin octobre, des documents internes de l'Agence nationale de sécurité (NSA) américaine, transmis à la presse, montraient à quel point les États-Unis espionnaient leurs alliés, la France notamment. Les ministres français, et Hollande lui-même, s'étaient indignés que de telles pratiques existent entre amis. De nouveaux documents, transmis au Monde par l'ancien consultant de la NSA Edward Snowden, éclairent cette fâcherie d'un jour nouveau.

On y apprend que, depuis 2007 au moins, les services secrets français de la DGSE collaborent activement avec la NSA et son équivalent britannique, le GCHQ, en leur fournissant des stocks massifs de données ayant transité par la France.

99% des télécommunications intercontinentales transitent en effet par des câbles sous-marins, plutôt que par les airs. Ces câbles sont raccordés aux réseaux de communication des différents pays. Et la France est au carrefour de nombreux

échanges, par exemple entre l'Afrique du Nord et l'Amérique, ou encore entre l'Europe du Sud et celle du Nord ou de l'Est.

Des sociétés françaises (Amesys, Qosmos) sont spécialisées dans l'interception des communications, des prestations qu'elles vendent à l'État. Elles opèrent notamment dans les stations d'atterrissage des câbles comme Lannion, Penmarch, Marseille, Saint-Valéry-en-Caux, etc. Ensuite, les services français transfèrent ces données à la NSA et au GCHQ. 2 000 des 6 000 salariés de la

DGSE, souvent des ingénieurs, travailleraient ainsi à la «direction technique», notamment à l'espionnage des télécommunications. Le commissariat à l'énergie atomique (CEA) joue également un rôle important dans le développement de techniques d'espionnage.

Alors, les «alliés» américains sont-ils ingrats vis-à-vis de l'État français? C'est fort possible. Et ce ne serait pas la première fois qu'un chef mafieux manque d'égards pour un de ses petits caïds, moins puissant et un peu hypocrite.

Michel BONDELET

• Colmar

Des militants pro-palestiniens condamnés

Douze militants pro-palestiniens viennent d'être condamnés par la cour d'appel de Colmar à de forts dommages et intérêts. Ils étaient accusés d'avoir distribué des tracts appelant les consommateurs d'un hypermarché Carrefour à boycotter les produits israéliens, en soutien à la population palestinienne qui, depuis des décennies, subit la terrible oppression que lui impose l'État d'Israël.

Les militants condamnés avaient pourtant été relaxés le 17 novembre 2011 par un tribunal de grande instance. Mais le parquet général avait fait appel, en application de la circulaire prise en février 2010 par Alliot-Marie, alors ministre de la Justice. Cette circulaire demandait au parquet d'engager des poursuites contre toute personne appelant ou participant à des actions de boycott. Formulée de façon générale, puisque désignant une «*provocation publique à la haine envers une nation*», elle concernait ou plutôt protégeait en tout premier lieu Israël, partout critiqué pour sa violence envers les Palestiniens. Et de fait, plusieurs procès intentés par des officines pro-israéliennes ont eu lieu depuis à l'encontre de militants se revendiquant en particulier du mouvement BDS (Boycott, désinvestissement, sanctions).

Prise par un gouvernement de droite, la circulaire Alliot-Marie entrait dans le cadre de la politique pro-israélienne voulue par Sarkozy. Si aujourd'hui le gouvernement socialiste la maintient et n'entend pas l'abroger, c'est que lui aussi entend afficher son soutien à la politique israélienne.

Le 17 novembre, lors d'un dîner officiel à Jérusalem, Hollande n'avait-il pas évoqué le «*chant d'amour pour Israël et pour ses dirigeants*»? Un chant qui résonne de façon sinistre pour les Palestiniens.

Georges LATTIER

• **Le 1^{er} décembre à Paris**

Non aux augmentations de TVA et au racket fiscal !

Dimanche 1er décembre, Lutte Ouvrière s'était jointe à la manifestation appelée par le Front de gauche contre les augmentations de la TVA décidées par le gouvernement Hollande-Ayrault. C'est plus d'une dizaine de milliers de personnes qui ont défilé à Paris entre la place d'Italie et les abords du ministère des Finances de Bercy.

Les drapeaux et banderoles du PCF et du Parti de gauche étaient bien sûr les plus nombreux. Mais un solide groupe de Lutte Ouvrière était là aussi, affirmant ses propres mots d'ordre. De nombreux drapeaux, banderoles et pancartes, proclamaient notamment que « la seule fiscalité juste, c'est faire payer les revenus du capital, pas les travailleurs », ou bien réclamaient, face au chômage, l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous. Un groupe du NPA était également présent.

La manifestation s'est terminée par des prises de parole.

Après Jean-Luc Mélenchon pour le Parti de gauche, parlant de « révolution fiscale », et Pierre Laurent pour le PCF, notre camarade Nathalie Arthaud a pris la parole au nom de Lutte Ouvrière.

On trouvera ci-après des extraits de son intervention.



Camarades,

Oui, l'heure n'est pas à discuter avec le gouvernement sur ce que pourrait être la justice fiscale, l'heure est à la mobilisation, l'heure est à la protestation, l'heure est à dire notre colère contre l'augmentation de la TVA et contre la politique antiouvrière du gouvernement.

Nous l'avons fait aujourd'hui et ce ne doit être qu'un début.

Quelle « juste politique fiscale » ?

La seule politique fiscale juste, du point de vue des travailleurs, serait la suppression des impôts indirects, la suppression de toutes ces taxes, qui vont de la TVA à la taxe sur les carburants, en passant par les taxes sur les boissons, sur la télévision.

Ce serait aussi que l'impôt sur le revenu ne s'applique pas sur le salaire des travailleurs ni sur leur pension de retraite, et qu'il ne s'applique qu'aux véritables revenus, c'est-à-dire à l'argent qui est tiré de l'exploitation par le biais du capital.

Outre que le salaire permet tout juste de joindre les deux bouts pour des millions d'ouvriers, il ne représente pas l'intégralité de la richesse produite par un travailleur. Il est amputé de la plus-value qui finit dans la poche des patrons.

Les exploités payent donc déjà, bien malgré eux, leur tribut au système. Pourquoi doivent-ils payer une seconde fois, avec des impôts ?

La seule politique fiscale juste serait de faire payer les capitalistes sur les profits tirés de l'exploitation, pas les travailleurs.

Les professeurs de morale républicaine prétendent que

l'impôt est l'acte citoyen par excellence, le prix de nos services publics.

Mais les services publics ont bon dos ! Les trois milliards prévus pour acheter des avions Rafale à Dassault, les centaines de millions dépensés pour les guerres de l'armée française au Mali ou en Centrafrique n'ont rien à voir avec le service

Les salariés, qui sont les principales victimes de l'austérité et du chômage, ne feraient pas entendre leur voix ? Mais ils ont mille raisons de protester et de mettre en avant leurs revendications.

À commencer par l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous. [...]



Modifier le climat politique

C'est en prenant l'initiative de la fronde sociale que les travailleurs pourront modifier aussi le climat politique délétère marqué par l'abstention et la montée du FN.

À la base de ce climat, il y a la déception du monde du travail et son écœurement de la politique menée par le Parti socialiste. Et comment pourrait-il en être autrement ? L'arrivée de la gauche au pouvoir a toujours été présentée par tous les partis de gauche comme une façon de changer la vie des travailleurs. Ce qu'elle n'a jamais été.

Après chaque passage de la gauche au gouvernement, il y a eu parmi les travailleurs de la déception, de la désillusion, un sentiment d'avoir été trahis. Pire, pendant que la gauche était au pouvoir, ses dirigeants ont freiné les travailleurs, freiné les militants eux-mêmes en leur disant qu'il ne fallait pas compromettre les chances du gouvernement.

Aujourd'hui, le FN se nourrit de la politique antiouvrière du gouvernement, mais aussi de l'absence de perspectives politiques données aux travailleurs.

Il ne faut pas que le mouvement ouvrier, en se solidarisant avec le gouvernement, accrédite si peu que ce soit l'idée que le gouvernement le représente. Les militants ouvriers ne doivent pas se sentir gênés de combattre les décisions antiouvrières de ce gouvernement.

Le gouvernement de Hollande mène une politique antiouvrière, comme la droite, il faut le combattre comme si c'était un gouvernement de droite.

Notre confiance dans la classe ouvrière

La classe ouvrière se battra tôt ou tard, à condition qu'on ne la freine pas, à condition qu'on ne lui prêche pas l'attentisme et la résignation sous prétexte que le gouvernement est de gauche et qu'il pourrait y avoir pire.

Oui, il faut faire confiance à la classe ouvrière, à sa capacité de révolte et de combat, car il n'y a rien à attendre d'aucun gouvernement de gauche par ces temps de crise.

Dans le passé, la classe ouvrière a été capable à bien des moments d'inverser le rapport

de force et de contrebalancer la puissance de l'argent grâce à ses luttes. Elle en sera à nouveau capable, encore faut-il que ses propres organisations ne soient pas un obstacle.

La pire des choses qui puisse arriver, c'est que la classe capitaliste, responsable de la crise, parvienne à retourner la colère des artisans, des petits commerçants, des paysans travailleurs, contre la classe ouvrière.

Il faut réagir pour s'opposer à cela. Il faut que la classe ouvrière reprenne confiance en ses forces et retrouve sa combativité. Les militants ouvriers sincèrement dévoués à leur classe peuvent et doivent y contribuer.

Il faut que les ouvriers, les exploités prennent la tête de la fronde sociale, car ils sont les seuls à n'avoir aucun intérêt à cette société d'exploitation, les seuls à pouvoir contester la dictature de la bourgeoisie et de ce système capitaliste qui ruine toutes les classes populaires et qui pèse sur toute la société.

Plus il y aura de militants qui agiront dans le sens de la lutte et de l'organisation des travailleurs derrière ses intérêts de classe, plus on pourra combattre l'influence mortelle du FN dans la classe ouvrière.

Se battre contre le gouvernement, se battre contre le patronat et contre les licenciements c'est la manière la plus efficace de se battre contre le FN.

Malgré nos divergences, nous pouvons tous participer à reprendre le chemin des luttes, en participant aux combats quotidiens, en agissant là où les choses se passent, dans les entreprises et dans les quartiers.

Vive la classe ouvrière, vive les luttes !

• La manifestation des « bonnets rouges » à Carhaix

Régionalisme et revendications ouvrières

La manifestation de Carhaix du 30 novembre a regroupé largement autant de monde que celle de Quimper le 2 novembre. Comme à Quimper, le caractère populaire du rassemblement était indéniable. La veille, par souci de ne pas se mettre à l'écart du Pacte pour l'avenir de la Bretagne, les instances régionales du Medef ainsi que le Comité régional des pêches s'étaient démarqués du rassemblement. Mais cela n'a rien enlevé à la confusion.

Ceux qui occupaient la tribune parlaient au nom des divers petits entrepreneurs présents dans la foule, artisans, commerçants, routiers, agriculteurs et pêcheurs. Mais, parmi les présents, il y avait aussi beaucoup de travailleurs salariés, de chômeurs, de retraités, sans référence à un syndicat, à une profession ou à un secteur d'activité. En effet toutes les organisations syndicales ouvrières s'étaient elles aussi ostensiblement démarquées, laissant les salariés sans expression ni organisation propres. Outre l'abrogation de l'écotaxe, le régionalisme et la dénonciation des charges et des contraintes administratives parisiennes se sont donné libre cours et tenaient lieu de dénominateur commun.

Malgré l'absence des centrales syndicales ouvrières, des organisations, telles que le NPA, divers petits groupes se situant à l'extrême gauche et se référant en même temps à des valeurs régionalistes, avaient pris l'initiative d'appeler les salariés à se regrouper devant la gare de Carhaix dans un « pôle ouvrier », avant de rejoindre le rassemblement. Cette initiative entendait permettre l'expression des intérêts des salariés. Près de mille manifestants s'y sont regroupés avec des travailleurs de Doux, de Tilly-Sabco, de Gad ou de Marine Harvest, qui se distinguaient par leurs

tee-shirts et leurs banderoles exigeant la sauvegarde de leurs emplois. Les banderoles étaient diverses, les organisations bretonnantes tenant à arborer les leurs. Cependant des banderoles réclamant clairement l'interdiction des licenciements étaient bienvenues. Et la responsabilité des groupes industriels, bretons ou non, était clairement dénoncée.

Dans le cortège qui a rejoint le lieu du rassemblement, les slogans à connotation régionaliste se mélangeaient à d'autres



Le « pôle ouvrier » rejoint la manifestation.

affirmant plus clairement que « de l'argent il y en a dans les poches du patronat ». C'est à près de deux mille que les manifestants se sont joints au rassemblement.

C'était au moins affirmer

les exigences ouvrières et se démarquer de la confusion des organisateurs, qui se sont félicités de leur succès, insistant sur les propositions dont ils étaient porteurs et invoquant de Gaulle et Mitterrand comme

présidents ayant su entendre en leur temps la voix de la Bretagne. Il faudra autre chose pour faire entendre vraiment la voix des travailleurs... de Bretagne et d'ailleurs.

Correspondant LO

Des groupes volaillers licenciés... et bien subventionnés

En 2012, les « restitutions européennes » représentaient encore 55 millions d'euros en faveur de deux groupes volaillers bretons, Doux et Tilly-Sabco. Ces subventions censées les aider à faire face à la concurrence ont pris fin cet été.

Le marché du poulet export du Moyen-Orient serait, disent-ils, menacé par la concurrence de rivaux brésiliens et, à coups de licenciements, de menaces de fermeture et de restructurations, Doux et Tilly-Sabco veulent faire payer la sauvegarde de leurs profits aux salariés et aux éleveurs.

Le gouvernement se garde bien d'imposer à ces gros volaillers quoi que ce soit concernant la garantie de l'emploi de leurs salariés. Par contre, il les arrose de nouvelles subventions. Grâce à l'appui du ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, ils ont obtenu auprès du commissaire européen à l'agriculture le déblocage d'une enveloppe de 15 millions d'euros d'aides pour 2014. S'y ajoutent une subvention aux investissements de 7,5 millions de la part du gouvernement français et encore 4 millions d'euros au titre d'aide à la filière avicole, destinés aux fournisseurs, aux accoueurs, aux

fabricants d'aliments et aux organisations de producteurs de poulets.

Entre les deux groupes rivaux, c'est à qui mangera l'autre. Pendant que les ministres tiennent guichet ouvert, les alliances se nouent et se dénouent avec les banquiers et autres capitaux avides de bons coups.

Dès que le groupe Doux, plombé par les dettes contractées au Brésil par sa filiale Frangosul, s'est retrouvé en redressement judiciaire, Tilly-Sabco, en accord avec des fabricants d'aliments du bétail, s'est porté candidat à la reprise de l'activité export de Doux. Son offre n'a pas été retenue. De son côté, la famille

Doux a dû céder la main à la holding du financier Didier Calmels et négocier l'entrée au capital du groupe de son principal client saoudien. Mais elle n'a pas renoncé à l'ambition de pouvoir profiter demain d'une éventuelle défaillance de Tilly-Sabco.

Chaque fois qu'un nouveau montage émerge de telles tractations, on explique que cela va sauver l'emploi. Mais ceux qui sont licenciés restent sur le carreau et rien ne garantit que d'autres ne le seront pas demain. Il faut ôter à ces patrons le droit de mener leurs combines, et pour commencer interdire tout licenciement.

Correspondant LO

• Producteurs de lait

Lactalis tire les prix vers le bas

Au cours des dernières semaines de novembre, des producteurs de lait ont dénoncé auprès du grand public l'attitude de Lactalis, l'un des principaux industriels du secteur, dans les négociations destinées à fixer le prix du lait pour la fin de l'année 2013. Au Mans par exemple, ils ont fait une opération « stickage » en supermarché, collant sur tous les produits Lactalis (marques Président, Société, Lactel...) des étiquettes indiquant « Lactalis, le n°1 mondial, rackette ses producteurs ».

Depuis avril 2012, le prix du lait doit être négocié entre les industriels et des organisations de producteurs (OP) reconnues par les pouvoirs publics. Auparavant, Lactalis avait été jusqu'au chantage pour continuer à négocier

individuellement avec les producteurs, les menaçant de ne plus prendre leur lait ou de les payer plus tardivement. Aujourd'hui, Lactalis est bien obligé de négocier avec les OP, mais chaque négociation est un bras de fer où il cherche à

imposer les prix les plus bas possible.

Depuis plusieurs mois, Lactalis a changé unilatéralement les règles de ces négociations. Il refuse désormais de tenir compte des « indicateurs du marché », c'est-à-dire des prix auxquels il vend ses produits à d'autres industriels ou à la grande distribution. Or ces « indicateurs du marché » sont particulièrement hauts en ce moment. Les producteurs considèrent que le fait de ne pas en tenir compte fait baisser les prix que leur impose Lactalis de 8 à 10 euros pour 1000 litres de lait, ce qui

représente plusieurs milliers d'euros de manque à gagner sur l'année pour la plupart d'entre eux.

En juillet dernier, des producteurs avaient déjà manifesté devant le siège social de Lactalis, à Laval en Mayenne, pour dénoncer cette pratique. Cela leur vaut aujourd'hui d'être menacés de résiliation du contrat qui les lie avec Lactalis, car ils n'auraient pas respecté une clause de ce contrat stipulant qu'ils n'ont pas le droit de porter atteinte à l'image de marque de l'entreprise!

Lactalis continue à utiliser tous les moyens pour

s'attaquer à ceux qui lui résistent. Comme les autres mastodontes du secteur, Danone et Sodial, connu pour ses marques Candia et Yoplait, il cherche à payer les producteurs le moins cher possible et se moque bien de la « recommandation » du ministère de l'Agriculture de « créer les conditions permettant de garantir une augmentation du prix payé aux producteurs de 25 euros pour 1000 litres en moyenne annuelle ». Dans ce bras de fer, les producteurs ne peuvent compter que sur eux-mêmes pour se faire respecter.

Valérie FONTAINE

• Baisse du pouvoir d'achat

Augmentation générale des salaires !

Dans l'édition 2013 de son étude intitulée *France, portrait social*, l'Insee confirme ce que chaque salarié a pu constater sans avoir besoin de statistiques, mais que l'institut niait jusqu'à présent : les salaires ont stagné ou même baissé entre 1995 et 2011. La baisse a surtout été effective depuis le début de la crise de 2008.

L'Insee ne s'est pas appuyée

sur le salaire horaire ou mensuel pour arriver à cette conclusion, comme elle le faisait antérieurement. Elle a fait la somme de tous les salaires perçus pendant l'année, ce qui fait une différence. En effet, dans le privé, avec le chômage, l'augmentation des embauches en CDD ou du travail à temps partiel, les salaires ont augmenté de 0,8% sur la période 1995-2011, ce qui

est déjà bien peu compte tenu de l'inflation. Mais le temps travaillé et par conséquent payé a, lui, diminué pour nombre de travailleurs, amenant une baisse de leur salaire annuel. Dans le public, le temps de travail n'a pas changé, mais le gel des salaires n'a pas permis que ceux-ci progressent, alors que le coût de la vie n'a cessé de grimper.

Les femmes sont en outre les plus touchées par cette baisse des salaires. Du fait qu'elles sont de plus en plus nombreuses à occuper un emploi précaire ou à temps très partiel, elles ont perçu en 2011 un revenu salarial inférieur de 24% à celui des hommes. À part cela, il paraît que l'égalité hommes-femmes est en marche !

Cette étude montre, s'il en était besoin, que ce sont les travailleurs qui font les frais d'une crise et, plus généralement, d'un système économique dont ils ne sont pas responsables. Il est urgent de mettre en avant la revendication d'une hausse importante de tous les salaires.

Marianne LAMIRAL

Les assureurs assurent leurs profits

Les compagnies d'assurances annoncent leur intention d'augmenter leurs tarifs pour l'année 2014. Les compagnies étant fort nombreuses, les hausses des tarifs sont donc très disparates. Ainsi par exemple AXA, la plus importante des sociétés, devrait augmenter de 2,8% les assurances auto et de 4,9% celles pour l'habitation, ce qui reflète plus ou moins la tendance générale.

Ces hausses importantes, nettement supérieures à l'inflation, avaient déjà eu lieu les années précédentes et, qui plus est, elles devaient se poursuivre à un tel rythme au-delà de 2014.

Les représentants des assureurs déclarent, pour se justifier, qu'ils doivent répercuter les hausses des réparations automobiles ainsi que l'augmentation des cambriolages, des incendies et des calamités naturelles pour les habitations. Cela est sans doute exact et il est hors de doute que bien des garagistes et des vendeurs de pièces automobiles ne s'oublent pas à l'occasion des réparations.

Mais les assureurs ne disent pas tout. Ils évitent de parler de leurs bénéfices. Ainsi AXA a fait 4,2 milliards d'euros de bénéfices en 2012 (4,3 en 2011), BPCE assurances 2,15 milliards, CNP assurances 951 millions, Allianz France 769 millions, etc. Et le reste est plus ou moins à l'avenant.

Le problème des assureurs, ce n'est pas tant le coût des réparations auto, ou l'augmentation des cambriolages, que le maintien de leurs profits.

Voilà pourquoi les assurés sont invités à les enrichir encore.

André VICTOR

• Demandes de délai ou recours gracieux

Les centres des impôts submergés

Le gouvernement avait annoncé une pause fiscale, mais la réalité est bien que la pression fiscale augmente lourdement. Il y a eu près de 1,6 million de nouveaux contribuables cette année, tandis que beaucoup d'autres ont vu le montant de leurs impôts et des taxes foncières ou d'habitation augmenter. De fait, les centres des impôts sont aujourd'hui submergés

par des demandes d'étalement du paiement ou de recours gracieux en annulation de tout ou partie de la facture. Ces demandes sont en augmentation de 15 et 20% par rapport à 2012, où 470 000 dossiers avaient été déposés.

Ces demandes émanent des particuliers et aussi des entreprises. Dans le département du Nord, il y aurait 30% de demandes supplémentaires

de particuliers et d'entreprises. Dans la région Poitou-Charentes, elles sont en hausse de 15% et en Haute-Garonne de 20%. Derrière ces chiffres, les agents des impôts décrivent des réalités dramatiques. Dans la Vienne, un employé témoigne que « les personnes qui viennent nous voir sont désespérées ».

Face à cet afflux de demandes, les services des impôts

auraient reçu la consigne de privilégier les étalements et d'éviter les recours gracieux. Et bien sûr, qui dit demande ne signifie pas acceptation, car il faut fournir une quantité de pièces justifiant les difficultés financières pour espérer une réponse positive.

Quand le gouvernement ose parler de pause fiscale, c'est tout bonnement indécent.

Cédric DUVAL

• Transports en commun d'Île-de-France

Hausse en vue

Le conseil d'administration du Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif) doit se réunir le 11 décembre prochain. Mais d'ores et déjà il est prévu que le prix du carnet de 10 tickets passera de 13,30 à 13,70 euros, celui du forfait mensuel Navigo (zone 1-2) de 65,10 à 67,10 euros et tous les tarifs augmenteront ainsi de 3%. Ce n'est pas le résultat de la hausse dite structurelle qui frappe chaque année le prix des transports. Non, cette fois, c'est le résultat de la décision gouvernementale de passer le taux de TVA du secteur de 7 à

10% au 1^{er} janvier 2014. Merci Hollande !

L'augmentation totale, nous dit-on, aurait donc pu atteindre 6%. Mais le conseil régional dans sa grande mansuétude a estimé qu'une telle hausse était « inenvisageable ». Pour l'instant...

Quoi qu'il en soit, en trois ans, depuis mai 2010, l'abonnement mensuel (zone 1-2) est passé de 56,60 à 67,10 euros, c'est-à-dire 10,50 euros de plus, soit... 18,55% de hausse des tarifs ! Et les salaires dans le même temps ?

S.G.



• Garde d'enfants

Injustice sociale dès la naissance



Un rapport de la Cour des comptes montre qu'il existe de fortes disparités sociales quand il s'agit de la garde d'enfants en bas âge. Alors que près de 64% des ménages les plus aisés font garder leurs enfants par une nounou, une assistante maternelle ou les mettent en crèche, ce taux descend à 8% pour les plus modestes qui, faute de moyens financiers, sont contraints de les faire garder par la famille, parents ou grands-parents.

Le poids financier de la garde d'enfant n'est pas non plus le même selon le revenu des familles. Celles qui font appel à une personne bénéficient d'une déduction fiscale des deux tiers des sommes engagées mais... encore faut-il gagner suffisamment d'argent pour être assujéti à l'impôt sur le revenu ! Cela, ajouté aux différentes aides

sociales fait que le poids financier de la garde d'enfants représente 10,6% d'un revenu équivalant à deux fois le smic, alors qu'il n'est que de 3,8% pour un revenu de six smic. Le coût de la garde d'enfants oblige donc beaucoup de femmes de milieu populaire à quitter leur travail, ou à prendre un temps partiel pour élever leurs enfants, lorsqu'elles n'ont pas autour d'elles de possibilités gratuites, famille ou amis. Elles subissent par conséquent une double pénalité, en voyant leurs ressources, déjà faibles, baisser encore plus.

À cela s'ajoute le manque de places en crèches, en outre inégalement réparties sur le territoire, où seul un enfant sur dix est accueilli. L'inégalité sociale commence au berceau.

M.L.

• **Ukraine**

Après le rejet de l'accord avec l'Union européenne L'équilibriste et les manifestants

Depuis le rejet par le gouvernement ukrainien de l'accord de « partenariat » proposé par l'Union européenne, des foules de manifestants occupent le centre de Kiev en réclamant la démission du président Ianoukovitch. Elles rappellent celles de la « révolution orange » quand, en 2004, les mêmes – membres de la petite et de la moyenne bourgeoisie urbaine, nationalistes de l'ouest de l'Ukraine – occupaient la place de l'Indépendance.

Les manifestants d'alors avaient fini par obtenir que Ianoukovitch démissionne. Cet ex-Premier ministre « pro-russe », accusé d'avoir falsifié en sa faveur les résultats du scrutin présidentiel, avait dû céder la place au tandem de politiciens pro-occidentaux Iouchtchenko-Ioulia Timochenko.

Mais, à la différence de 2004, aujourd'hui il n'y a nulle élection en cours ni en vue. Quant aux politiciens que les événements d'alors avaient portés au pouvoir, ils se sont tellement déconsidérés que Ianoukovitch a même pu trouver, en 2010, une

majorité pour accéder à la présidence, sans fraude cette fois.

Les manifestants actuels lui reprochent d'avoir repoussé l'accord que l'Union européenne proposait à six ex-républiques soviétiques, dont l'Ukraine.

Comme leurs homologues moscovites qui, il y a deux ans, ont conspué dans la rue pendant des semaines un autre fraudeur électoral, le président russe Poutine, la plupart des manifestants de Kiev rêvent d'une société où le « business » – terme anglais devenu d'un usage courant en russe comme en ukrainien – pourrait s'épanouir. Ils voudraient

qu'il se développe proprement, disent-ils, donc sans que la mafia-bureaucratie d'État, qu'ils ont des raisons d'assimiler à la clique qui entoure Ianoukovitch, prélève sa dime, en rackettant à qui mieux-mieux petits et gros entrepreneurs...

Cette « classe moyenne » rêve de prospérité pour l'Ukraine, dit-elle. C'est-à-dire d'une prospérité qu'elle n'aurait à partager avec personne, en pensant que cela rime dans le cas présent avec l'Union européenne. Pourtant, négociant avec Kiev depuis cinq ans, Bruxelles n'apportait rien de tangible dans la corbeille de fiançailles. Espérant un geste des dirigeants européens, Ianoukovitch faisait dire alors qu'il signerait l'accord. Il laissait aussi se développer une ambiance pro-européenne dans les médias. Peine perdue.

L'accord européen dit de

« partenariat oriental » rejeté, Ianoukovitch répète qu'il garde le cap d'une intégration à l'Union européenne. Mais en fait les puissances impérialistes de l'ouest du continent n'en veulent pas. Ce qu'elles veulent, c'est que les ex-républiques soviétiques les laissent faire leur marché chez elles et les inonder de leurs produits, sans autre contrepartie que la promesse qu'à terme les choses iront mieux.

Dans l'immédiat, pareille ouverture sonnerait la ruine de pans entiers de l'économie, avec des fermetures d'usines en cascade, des licenciements massifs, l'étranglement des exploitations agricoles locales par les groupes de l'agro-alimentaire ouest-européen, alors que l'Ukraine fut le grenier à blé de l'URSS.

Ianoukovitch et les magnats d'une industrie privatisée par l'appareil d'État ne sont ni

pro-russes ni pro-européens : ils défendent leurs seuls intérêts face à leurs voisins européens et russes. Et tous comptes faits, ils estiment avoir plus à perdre, à l'heure actuelle, à rompre avec une Russie dont l'économie est très liée à la leur, qu'ils n'auraient à espérer d'avantages, dans un avenir indéfini, d'un accord avec l'Union européenne.

Quant à la petite bourgeoisie qui manifeste à Kiev, elle n'est ni plus ni moins pro-européenne que Ianoukovitch et compagnie. En fait, elle enrage de voir s'éloigner la perspective d'un accord avec l'Union européenne, dont certains escomptaient déjà qu'elle leur offre l'occasion de faire du « business » avec les miettes que les grands groupes occidentaux auraient pu lui abandonner.

Pierre LAFFITTE



Vuitton se fait la malle à Moscou

Moscou, place Rouge, un cube de 30 mètres de long sur 9 de haut, entouré de grilles avec des panneaux « Démontage en cours » : fin du premier épisode d'une opération de la firme de luxe Louis Vuitton qui a fait scandale.

Pour attirer visiteurs et acheteurs fortunés, le groupe français avait installé une gigantesque malle de voyage entre le Kremlin et la galerie commerciale du Goum, repère moscovite du luxe, quand certains officiels s'en

sont émus. Vuitton avait bien sûr obtenu le feu vert en haut lieu pour s'installer juste sous les fenêtres de Poutine, mais cela ne suffisait pas. Peut-être n'avait-il pas suffisamment graissé toutes les pattes nécessaires ?

Finalement, après avoir plié bagage, Vuitton va installer sa malle dans un autre lieu prestigieux de la capitale russe. Des Moscovites pourront y admirer les produits du luxe français. Pouvoir se les payer est une autre histoire.

• **France-Afrique**

Un sommet pour préparer l'intervention militaire française

Un sommet des chefs d'États africains sur « la paix et la sécurité » en Afrique devait se tenir à Paris les 6 et 7 décembre, alors que de nouveaux soldats français arrivent chaque jour en Centrafrique. François Hollande avait lancé l'idée de cette conférence en mai dernier, quelques mois après le début de l'intervention française au Mali. « Ce sont les Africains qui, demain, devront assurer la sécurité de leur continent », déclarait-il au sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba.

La multiplication des interventions militaires montre au contraire qu'il n'est pas question de renoncer à la présence de troupes françaises dans cette région du monde. Les chefs d'État africains sont conviés à Paris pour aviser les opérations en

cours au Mali et en Centrafrique, et pour préparer les modalités d'éventuelles interventions à venir.

Hollande a fixé comme objectif concret au sommet la création d'une « force africaine d'intervention et d'action rapide ».

Il aimerait avoir le soutien et si possible la contribution du maximum d'États du continent, au-delà même des anciennes colonies françaises. Il ne s'agit pas de remplacer l'armée française, mais de faire en sorte que ce soit autant que possible des soldats africains qui se fassent tuer pour défendre les intérêts de l'impérialisme français.

La « paix et la sécurité » dont parle Hollande, certains participants au sommet en donnent une idée. Le président tchadien Idriss Déby emprisonne et assassine sans vergogne syndicalistes et opposants, et son clan met le

pays en coupe réglée depuis son arrivée au pouvoir avec l'appui de l'armée française. Le camerounais Paul Biya est responsable, selon Amnesty International, d'exécutions illégales et d'actes de torture. La police du président de Djibouti Ismaël Omar Guelleh tirait en mars dernier à balles réelles sur la foule contestant sa réélection, tuant dix personnes. Plus de 900 opposants avaient alors été emprisonnés.

Sous ces régimes que Paris soutient à bout de bras, il vaut mieux pour la population ne pas croiser la route de ceux qui portent un uniforme, soldats,

gendarmes ou policiers, sous peine de se voir détrousser, tabasser, ou pire encore. Mais cela pèse peu, du moment que la sécurité est assurée pour les profits des trusts français.

Voilà l'ordre que François Hollande convie les représentants des pays d'Afrique à applaudir et à soutenir, comme il le fait lui-même en envoyant des troupes au Mali et en Centrafrique. En prévoyant ensuite d'autres interventions militaires, il montre qu'il sait à quoi s'en tenir.

Daniel MESCLA

• **L'OMC et l'Inde**

La liberté des affameurs

À partir du 3 décembre à Bali en Indonésie, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) réunit les ministres du Commerce de 159 pays. Il s'agit de tenter de finaliser un accord de libre-échange dont les termes se négocient depuis au moins dix ans. Peu de choses devraient sortir de cette grand-messe, si ce n'est quelques coups bas contre les pauvres des pays pauvres.

L'OMC a souvent été présentée par le mouvement altermondialiste comme responsable de la libéralisation des marchés. En réalité, cet organisme où tous les États, y compris les plus pauvres, ont formellement un droit de veto sur chaque négociation, n'est

pas le canal privilégié par lequel les grandes puissances économiques imposent leur bon vouloir à la planète. L'OMC est un paravent qui voudrait masquer la brutalité de la domination impérialiste en tentant de faire croire que tous les pays seraient sur un

ped d'égalité dans l'arène économique mondiale.

Même dans ce cadre multilatéral, l'OMC est d'ailleurs tout à fait capable de décisions odieuses. Ainsi, sous prétexte de libéralisation du marché international des denrées alimentaires, l'OMC s'oppose à ce que le gouvernement indien fasse des stocks de denrées alimentaires pour lutter contre la famine qui ronge le pays.

En effet le gouvernement indien a récemment voté une « loi pour la sécurité alimentaire »

visant à stocker et subventionner des céréales (riz et farine) pour 800 millions de personnes vivant avec moins de 1,5 euro par jour, et dont la moitié vit même avec moins de 35 centimes d'euro par jour. Cette mesure, vitale pour ces centaines de millions de gens, est en réalité bien en deçà de ce qui serait nécessaire : le projet électoral initial du parti au pouvoir parlait de 35 kilos de céréales par ménage et la loi en prévoit finalement cinq fois moins. Mais c'est déjà trop pour l'OMC. Il

s'agit, au nom de la liberté des marchés, de protéger les intérêts des financiers qui se livrent à la spéculation sur les prix des matières premières.

Le gouvernement indien a refusé de se plier au diktat de l'OMC, et on le comprend. Reste le scandale de la spéculation sur les matières premières alimentaires, par laquelle des groupes financiers déjà riches à milliards s'enrichissent en affamant les plus pauvres de la planète.

Pierre ROYAN

• **Tunisie**

Grèves ouvrières à Gafsa, Siliana et Gabès



La grève à Siliana.

Dans trois gouvernorats de Tunisie, à Siliana, Gabès et Gafsa, des grèves ont eu lieu le 27 novembre à l'appel du syndicat UGTT (Union générale des travailleurs tunisiens).

Des motifs particuliers étaient mis en avant. À Siliana, à 150 kilomètres au sud-ouest de Tunis, il s'agissait de rappeler la répression, perpétrée par la police il y a un an, des manifestations populaires qui réclamaient le départ du gouverneur. Elle avait fait en trois jours plusieurs centaines de blessés dont les autorités avaient promis de prendre les soins en charge, promesse sans suite. Le pouvoir s'était à l'époque également engagé à investir dans cette région déshéritée, sans plus de suite.

À Gabès, sur la côte est, la grève et les rassemblements étaient appelés pour protester contre la décision de ne pas inclure la région dans la liste de celles où seraient construits une faculté de médecine et un centre hospitalier universitaire. Dans cette ville polluée où l'industrie chimique de transformation des

phosphates ne crée pas d'emplois, la décision du pouvoir a été reçue comme la preuve que rien n'est fait, malgré les promesses, pour développer les régions les plus pauvres.

Quant à Gafsa, la région minière symbole, dès 2008, des grèves ouvrières qui conduisirent au départ de Ben Ali en janvier 2011, elle reste parmi les plus pauvres du pays. Bien des raisons ont là aussi poussé les travailleurs et les chômeurs à répondre à l'appel à la grève lancé par l'UGTT. Des manifestants ont tenté d'envahir le siège du gouvernorat avant de s'en prendre au siège du parti islamiste au pouvoir, Ennahda, et d'incendier ses locaux.

La pauvreté, la misère de certaines régions, le chômage et l'inflation qui continuent de croître restent le lot de la majorité de la population. Beaucoup, sans travail et sans terre leur appartenant, viennent d'apprendre l'augmentation, décidée pour début 2014, de la baguette et du litre d'essence. Une telle menace pèse également sur d'autres produits de première nécessité, le sucre, le thé, le café et les tomates

en boîte.

Dans le même temps où le gouvernement annonçait le gel des salaires des fonctionnaires dans le budget 2014, plusieurs milliers d'employés se retrouvent au chômage dans le secteur de l'industrie touristique, et Tunisair annonce un plan de suppression de 1700 emplois.

Cela n'empêche pas Ali Laâryedh, le chef du gouvernement, en sursis tant que partis de gouvernement et opposition officielle ne se sont pas mis d'accord sur un autre nom, de défendre ce budget 2014, prétendant qu'il a « été élaboré avec le souci de préserver la classe moyenne et de ne pas amputer son pouvoir d'achat ». Le gouvernement aurait aussi fait en sorte « d'épargner la classe aisée afin qu'elle puisse apporter sa contribution au développement ».

Trois ans après le début des mobilisations qui ont fait tomber Ben Ali, la méfiance légitime de la population envers le gouvernement « de transition » ne fait que s'accroître, parallèlement au chômage et aux espoirs déçus.

Viviane LAFONT

• **Égypte**

Une loi anti-démocratique

En Égypte, une nouvelle loi a été promulguée le 24 novembre par le président par intérim Adly Mansour. Cette loi dite « de réglementation des manifestations » exige que les organisateurs d'un rassemblement de plus de dix personnes obtiennent un feu vert du ministère de l'Intérieur.

Présentée comme destinée à réprimer les rassemblements de partisans des Frères musulmans, après la levée du couvre-feu et de l'état d'urgence, cette loi constitue en fait une menace pour tous ceux qui seraient tentés de protester contre le pouvoir en place, installé depuis le 3 juillet dans l'ombre de l'état-major militaire.

Il n'y a pas eu besoin d'attendre longtemps : le 26 novembre, une protestation était organisée au Caire contre la traduction de civils devant des tribunaux militaires, pratique qui se perpétue depuis des décennies en Égypte. Il s'agissait de militants et sympathisants de gauche, dont des partisans du Mouvement du 6 avril, qui furent partie prenante dans les mobilisations ayant conduit au départ de Moubarak. La police antiémeutes est intervenue contre les quelques centaines de manifestants, en arrêtant plusieurs dizaines. Les manifestants ont été molestés, puis relâchés des heures plus tard au bord d'une autoroute en plein désert. Les hommes, eux, ont été battus, emprisonnés et traduits le 2 décembre devant un tribunal qui en a libéré la plupart, non sans les condamner à une amende de 5 000 livres égyptiennes (530 euros), somme qui représente en moyenne plusieurs mois de salaire.

Depuis, d'autres manifestations ont eu lieu pour protester contre la nouvelle loi, qui reprend en les aggravant des dispositions déjà existantes, imposant aux organisateurs de livrer d'avance leur identité à la police, sous peine de prison et de lourdes amendes, la répression armée étant même officiellement prévue dans la loi. Le 28 novembre, la police a provoqué la mort d'un étudiant lors d'un de ces rassemblements, organisé à l'université du Caire. Deux opposants connus, Ahmed Maher et Alla Abdel-Fattah ont été arrêtés, accusés d'avoir organisé des manifestations. Celles-ci se poursuivent cependant, réclamant la libération des manifestants encore détenus et la démission du ministre de l'Intérieur.

D'évidence, le projet de Constitution remis le 3 décembre par le Comité des 50, les personnalités désignées à cet effet par le pouvoir, ne constituera pas un frein au pouvoir de l'état-major militaire. Le projet continue à poser la charia, la loi islamique, comme « la principale source du droit » et laisse soigneusement l'armée, notamment le budget militaire, hors de contrôle du Parlement élu. Le Conseil suprême des forces armées continuera pendant plusieurs années à nommer le ministre de la Défense. Quant aux tribunaux militaires, ils continueront à juger des civils.

Adoptée ou non, la nouvelle Constitution aura sans doute peu d'importance pour les généraux au pouvoir. La loi « anti-démonstration », elle, constitue une menace directe contre les opposants et les grévistes que l'aggravation de la situation sociale et politique pourrait inciter à manifester.

V. L.

• USA

La réhabilitation des « Scottsboro boys » Les injustices racistes du passé... et du présent



Manifestation à Washington pour demander la libération des emprisonnés.

Soixante-quinze ans après la scandaleuse condamnation de neuf adolescents noirs pour un viol imaginaire, la justice américaine vient de réhabiliter les trois dernières victimes de ce racisme d'État.

En 1931, la police rafla des jeunes qui, comme tant d'autres au milieu de cette terrible crise économique, voyageaient en train sans payer. Elle les jeta en prison à Scottsboro en Alabama, un des États les plus racistes du Sud. Parmi eux, neuf Noirs âgés de 13 à 19 ans et deux jeunes filles blanches qui prétendirent avoir été violées par les jeunes Noirs. Comme l'a reconnu l'une d'elles quelques années plus tard, c'était un mensonge, pour préserver leur réputation aux yeux d'une société raciste et machiste qui n'acceptait pas que des Blanches fréquentent des Noirs.

Pour éviter un lynchage, les autorités durent faire appel à plus de cent hommes armés pour tenir la foule blanche à distance. Dans cette atmosphère, trois procès furent tenus dans la plus grande urgence, dans une salle d'audience entièrement blanche, tout comme le jury. L'avocat commis d'office était un vieil homme n'ayant plus participé à un procès depuis des décennies.

Sans surprise, huit accusés furent condamnés à la peine de mort par électrocution. Seul le plus jeune y échappa car, bien que comme ses compagnons d'infortune il fût jugé comme un adulte, dans son cas le jury se divisa entre les partisans de la mort et ceux qui voulaient lui infliger 75 ans de prison.

Ces procès injustes soulevèrent l'indignation des Noirs américains. Une manifestation de soutien aux « Scottsboro boys » eut lieu dans le quartier noir de Harlem à New York. Le Parti communiste américain se lança dans une campagne pour dénoncer cette injustice et réclamer leur libération, notamment en leur fournissant des avocats compétents. Ce qui lui valut d'être apprécié par des militants noirs, dont certains rejoignirent ses rangs.

En 1932, la Cour suprême des États-Unis cassa les jugements de Scottsboro, mais ne libéra pas les prisonniers. Une série de procès et d'appels eurent lieu à partir de 1935, mais cette fois la pression des racistes d'Alabama fut contrée dans une certaine mesure par l'agitation dans le Nord en faveur des « Scottsboro boys ». La presse assistait aux procès et l'éviction systématique des Noirs de la liste des jurés potentiels fit scandale, au point que la Cour suprême s'en mêla à nouveau et ordonna encore une fois de nouveaux procès en 1935, notamment quand une des plaignantes reconnut avoir menti.

En 1937, le dernier procès permit au premier juré noir depuis plus de cinquante ans de siéger. Cela n'empêcha pas de condamner un accusé à la peine de mort, peine qui fut

commuée en prison à vie, et trois à des peines de 75 à 105 ans de prison. Quatre furent relaxés et le dernier, qui avait tenté de s'échapper avant le procès, fut condamné plus tard tout de même à vingt ans de prison, bien que les charges de viol aient été abandonnées contre lui entre-temps.

Paradoxalement, l'affaire marqua une avancée dans le combat contre le racisme car, pour la première fois en Alabama, des Noirs condamnés pour le viol d'une Blanche échappèrent à la peine de mort. Cinq de ces jeunes firent de la prison jusqu'à la fin des années 1940, et un y mourut. Deux d'entre eux s'échappèrent, dont un qui ne fut pas rattrapé avant 1976, date à laquelle il fut grâcié. Tout comme ses trois derniers compagnons qui viennent d'être réhabilités bien après leur mort.

Toute cette histoire est révoltante, comme l'est cette « justice » qui ose pardonner à ses victimes, plutôt que de demander pardon.

Aujourd'hui en vérité le racisme n'en continue pas moins de sévir dans les cours de justice américaines : des familles de victimes noires voient les meurtriers de leurs proches s'en sortir d'autant plus facilement qu'ils sont blancs, comme dans le cas récent de Trayvon Martin en Floride. Pendant que des militants noirs comme Mumia Abu-Jamal continuent de pourrir en prison pour des crimes qu'ils n'ont pas commis.

Lucien DÉTROIT

• Allemagne

Le mur de l'exploitation est toujours debout

En novembre 2013, il y avait 24 ans que le Mur de Berlin ainsi que les milliers de kilomètres de barbelés qui entouraient Berlin-Est et l'ensemble de la République démocratique allemande (RDA), étaient tombés. Cela fait aussi vingt-trois ans que l'Allemagne a été réunifiée, ou plus exactement que la riche République fédérale de l'ouest a absorbé la République démocratique allemande (RDA) de l'est. Helmut Kohl, le chancelier allemand d'alors, promettait aux citoyens de ce qu'on allait désormais appeler « les nouveaux Länder » que ceux-ci deviendraient des « paysages florissants » en quelques années.

Vingt-trois ans après, les salaires réels pratiqués dans l'est de l'Allemagne ne s'élèvent en moyenne, d'après des chiffres établis par le syndicat DGB, qu'à 83 % de ceux de l'ouest. Mais si l'on tient compte du fait que les temps partiels et les petits boulots sous-payés sont plus répandus à l'Est, on tombe, selon d'autres statistiques, à une moyenne de 65 % seulement pour le secteur privé.

Déjà, pour beaucoup de travailleurs de l'Ouest, il est de plus en plus difficile de s'en sortir. Alors on peut imaginer dans quelles conditions ceux de l'est du pays doivent vivre. Car les prix n'y sont, évidemment, pas inférieurs à ceux pratiqués à l'ouest. Dans bien des villes, ceux de l'immobilier ont ainsi flambé au cours de la période récente. C'est par exemple le cas à Dresde, où la société publique qui gère le logement social

a été privatisée en 2006. Les requins qui se sont ainsi emparés du parc, dont un fonds de pension américain, ont fait grimper les prix des loyers. En l'espace de deux ans seulement, depuis la fin 2011, ceux-ci ont augmenté de 18 % à 31 % selon le type d'appartement, d'après le Mieterbund (Union des locataires).

Malgré cela, de nombreux politiciens osent parler de l'Est comme d'une région « privilégiée ». Ils réclament que le traitement spécial, c'est-à-dire un certain nombre de subventions publiques de toutes sortes, censées permettre le rattrapage de l'Est, dont bon nombre d'entreprises ont évidemment profité, soit supprimé. Vingt-quatre ans après la chute du Mur, il est en effet temps de supprimer ce « traitement spécial »... qui permet au patronat de surexploiter les travailleurs de l'Est.

Henri Marnier

• Portugal

Pendant la crise, les plus riches s'enrichissent...

D'après le magazine portugais Exame du jeudi 28 novembre, la fortune des 25 personnes les plus riches du Portugal en 2011 a augmenté de 16 %, atteignant, malgré la crise, 16,7 milliards d'euros.

Celles-ci détiennent désormais l'équivalent de 10 % du PIB, contre 8,4 % en 2012. L'homme le plus riche du Portugal, l'homme d'affaires Americo Amorim, 79 ans, a vu sa fortune plus que doubler en un an, à 4,5 milliards d'euros.

Durant les mêmes années, le reste de la population a subi des politiques d'austérité qui

ont entraîné la montée de la misère et de la pauvreté. Selon les statistiques officielles les plus récentes, 17,9 % de la population portugaise était en situation de « risque de pauvreté » en 2011 et 8,6 % souffrait de « privation matérielle importante ».

« Même en temps de crise, les grosses fortunes continuent à s'accroître », commente le magazine. Mais cette conclusion pourrait s'appliquer de la même façon dans les autres pays d'Europe. L'austérité et la misère imposées aux classes populaires permettent à une minorité de très riches de continuer de s'enrichir.

Marc RÉMY

• Enquête Pisa sur l'éducation

De plus en plus d'inégalités scolaires

D'après les résultats de l'enquête réalisée par l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'OCDE, et publiée le 3 décembre, la France bat les records d'inégalités en matière d'éducation.

Cette enquête Pisa (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) précise que, si l'on ne tenait compte que des performances des élèves issus de milieux favorisés, la France se situerait au 13^e rang d'un classement de 65 pays. En revanche, en ne comptabilisant que les élèves issus de milieux populaires, elle figurerait au 33^e rang. La proportion d'élèves en difficulté est de 22,4 % aujourd'hui, contre 16,6 % il y a dix ans, et ces jeunes appartiennent en majorité aux classes populaires.

De nombreux prétendus experts se sont aussitôt demandé, comme si le problème était nouveau, pourquoi une telle situation, alors que le pays dépense 30 milliards d'euros de plus que l'Allemagne et le Royaume-Uni pour l'éducation, et qu'il compte plus d'enseignants et plus d'écoles. Ces moyens



seraient-ils mal orientés, y aurait-il un problème de formation des enseignants, des méthodes pédagogiques à revoir, des programmes scolaires trop ambitieux? Tout cela pourrait se discuter, si les instigateurs de telles pistes n'avaient pas déjà en tête de justifier de futures restrictions en personnel.

Le ministre de l'Éducation nationale Vincent Peillon a réagi en tirant du résultat de cette enquête un encouragement à appliquer les réformes qu'il envisage: après la réforme des rythmes scolaires, il prépare une réforme du statut des enseignants qui vise à les

faire travailler plus sans aucune amélioration pour les conditions d'enseignement des élèves. Tel n'est pas le point de vue des enseignants, dont bon nombre se préparaient à faire grève le 5 décembre, conscients que, derrière l'écran de fumée de ces réformes, se cachent les restrictions budgétaires.

Rien n'est envisagé en effet pour financer la création massive de postes d'enseignants. Tout ce beau monde gouvernemental, qui s'appuie sur de grandes études pour découvrir ce que des milliers d'enseignants et de parents constatent tous les jours,

devient brutalement sourd dès qu'est évoquée la nécessité de diminuer des effectifs dans les classes. Or à 30 élèves en maternelle ou en primaire, et souvent à beaucoup plus, jusqu'à 35 au collège et au lycée, il n'est pas possible d'apprendre correctement à lire, à écrire, à compter, ni de s'ouvrir à la culture, surtout dans les milieux populaires où l'école a un rôle plus important à jouer.

Vincent Peillon le sait parfaitement, mais il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

Aline RETESSE

• Collège de Trélazé (Maine-et-Loire)

Face à un climat insupportable

Les enseignants de la Segpa cessent le travail

Pendant plus d'une semaine à partir du 21 novembre, six enseignants de la Segpa du collège Jean-Rostand de Trélazé ont fait valoir leur droit de retrait, estimant que le climat dans lequel ils travaillent mettait leur santé en danger.

Les Segpa (sections d'enseignement général et professionnel adapté) accueillent des élèves de collège ayant de grosses difficultés scolaires. Ils sont dans des classes à effectifs réduits et, à partir de la 4^e, reçoivent un enseignement préprofessionnel. Mais depuis plusieurs années, des élèves ayant de graves troubles du comportement, dont certains nécessiteraient un suivi psychologique, y sont scolarisés. L'Éducation nationale n'accordant pratiquement pas de moyens supplémentaires pour aider à prendre en charge ces élèves parfois très agressifs, cela génère inévitablement des problèmes de discipline et de violence.

Au collège Jean-Rostand, le

climat de violence avait atteint un niveau insupportable. Toutes les mesures que les enseignants proposaient pour tenter de résoudre le problème étaient systématiquement refusées par la direction, qui soutenait les élèves au comportement agressif au nom de la «bienveillance».

Les enseignants n'étaient pas seuls à être victimes de cette attitude de la part de l'administration, leurs élèves l'étaient aussi. En faisant valoir leur droit de retrait, ils avaient conscience de défendre aussi les intérêts de leurs élèves, ceux voulant travailler mais aussi ceux qui posaient problème, afin qu'ils ne soient pas abandonnés à leur sort.

Lors de leur mouvement, les

six enseignants de la Segpa ont reçu le soutien de leurs collègues du collège, qui ont cessé le travail pendant une heure par solidarité. Ils se sont adressés aux familles de leurs élèves, qui les ont assurés de leur soutien, ainsi qu'à la presse. Ils ont par ailleurs refusé de répondre à «l'invitation» du directeur académique qui voulait les rencontrer, mais en refusant la présence de l'inspection du travail.

Le directeur académique a alors écrit aux enseignants pour leur reprocher leur attitude au nom de «l'intérêt des élèves», les menaçant à mots couverts de les considérer comme grévistes si les élèves n'étaient pas accueillis à nouveau. Mais dans le même temps, il amorçait un premier recul en acceptant d'inscrire la question à l'ordre du jour d'un comité d'hygiène et sécurité (CHSCT) prévu pour le 29 novembre.

Au cours de celui-ci, qui s'est tenu dans un climat très tendu, les enseignants ont pu raconter leurs conditions de travail et mettre en cause l'attitude de leur direction. Par ailleurs, l'interprétation restrictive par le directeur académique des textes sur le droit de retrait a été battue en brèche. Au final, il a reconnu les difficultés rencontrées par les enseignants et des mesures ont été programmées pour rétablir la situation; un suivi a aussi été mis en place.

Après ce recul de l'inspection académique, les enseignants ont décidé de reprendre les cours à partir du 2 décembre. Ils savent qu'il leur faudra être vigilants pour que les engagements soient tenus, mais aussi qu'ils peuvent compter sur le soutien de leurs collègues du collège et des familles de leurs élèves.

Correspondant LO

• ERP de Muret (Haute-Garonne)

La formation professionnelle des handicapés en danger

Samedi 23 novembre des salariés de l'École de reconversion professionnelle (ERP) Vincent-Auriol de Muret en banlieue toulousaine se sont rassemblés devant la préfecture. Ils sont inquiets car le gouvernement souhaite réorganiser la formation professionnelle pour handicapés, dont cette école fait partie. Il en existe neuf de cette sorte en France, délivrant des diplômes de l'Éducation nationale allant du niveau CAP au niveau BTS, et regroupant 800 étudiants par an.

Ces écoles dépendent de l'Office national des anciens combattants (Onac), et avaient été créées pour offrir une reconversion professionnelle aux mutilés de guerre. Aujourd'hui, elles sont ouvertes aux mutilés du travail et aux personnes reconnues travailleurs handicapés. En expliquant qu'il n'y a pratiquement plus d'anciens combattants bénéficiant de formations aux travers des ERP, l'Onac veut s'en «séparer». C'est un prétexte qui dissimule mal une volonté de désengagement de l'État.

Alors que le taux de chômage des travailleurs handicapés est deux fois plus élevé que la moyenne nationale, il est scandaleux de toucher aux seules écoles publiques délivrant un diplôme qui leur permet de s'insérer dans le monde du travail! C'est d'autant plus dramatique qu'avec la crise le taux de chômage des handicapés augmente près de trois fois plus vite que la moyenne.

Les entreprises ne respectent pas la loi qui devrait les obliger à compter au moins 6% de travailleurs handicapés. Et ce n'est pas l'État qui va faire respecter cette obligation, puisque lui-même ne la respecte pas: dans le secteur public, seulement 4,4% des travailleurs sont handicapés.

Les salariés de l'ERP de Muret ne font donc pas confiance aux représentants du gouvernement, et ils se battent pour garantir leur avenir ainsi que celui de la formation des personnes en situation de handicap.

Correspondant LO

• PSA Aulnay

« Les 71 millions, pour les ouvriers ! »



Lundi 2 décembre, les travailleurs de l'usine PSA d'Aulnay avaient décidé d'aller interpellier les ministres Sapin et Moscovici, ainsi que le numéro 2 du Medef, Roux de Bézieux, à un colloque organisé par le cabinet d'expertise Secafi. Mais les responsables de Secafi, étant apparemment plus courageux quand il s'agit de valider une fermeture d'usine que pour se retrouver en face des ouvriers licenciés, ont décidé... de reporter la réception en janvier.

La centaine de travailleurs s'est alors rabattue sur le siège du Medef, pour aller interpellier le même Roux de Bézieux : car celui-ci, en plus d'être l'un des dirigeants du Medef, est également membre du conseil de surveillance de PSA et de son comité des rémunérations, l'instance chargée de fixer, entre autres... le montant des retraites chapeau.

Cette manifestation a été l'occasion de rappeler que le scandale des retraites chapeau chez PSA ne concerne pas que Philippe Varin : cinq autres hauts cadres se partagent 50 millions d'euros pour leur future retraite. Avec celle de Varin, à laquelle il fait mine de renoncer, cela fait un total de 71 millions d'euros, à un moment où le patron pleure, jour après jour, parce qu'il n'y aurait soi-disant plus un centime de « cash » dans les caisses ! Les travailleurs sont donc allés exiger, directement sous les fenêtres du Medef,

que ces millions soient rendus aux ouvriers, pour payer la prime de licenciement supplémentaire réclamée par ceux d'Aulnay d'abord, et aussi sous forme de prime à tous les salariés du groupe, ceux qui ont produit ces millions en travaillant sur les chaînes.

Dans les usines, cette revendication est partagée très naturellement par les travailleurs, écœurés par la découverte de ces retraites mirobolantes offertes à des gens dont le seul travail consiste à licencier, fermer des usines et faire signer des accords antisociaux. La maîtrise elle-même, dans plusieurs usines, n'a pas pu cacher son écoeurement, son sentiment d'avoir été, encore une fois, trahie : des chefs, à qui l'on impose depuis des années de refuser une paire de gants neuve aux ouvriers au nom de la mauvaise santé financière du groupe, ont eu l'impression, justifiée, que la direction s'était bien moquée d'eux.

Quant à ceux qui restent à l'usine d'Aulnay, à qui la direction refuse obstinément de verser la même prime de licenciement que celle qu'ont gagnée les grévistes, ils ont eu une nouvelle occasion de voir ce que valent les mensonges du patron sur le groupe « au bord de la faillite ».

Alors, les travailleurs rassemblés le 2 décembre devant le Medef avaient mille fois raison de crier : « Les 71 millions, pour les ouvriers ! »

Correspondant LO

• Travailleurs détachés

Pour les patrons, un moyen de faire baisser les salaires

L'Assemblée nationale a commencé à débattre, lundi 2 décembre, des travailleurs dits « détachés », c'est-à-dire envoyés par leur employeur travailler dans un autre État de l'Union européenne.

D'après un rapport parlementaire présenté à cette occasion, leur nombre a été multiplié par cinq en sept ans et cela concernerait, en France, 144 411 travailleurs officiellement recensés, majoritairement employés dans le BTP et l'industrie. Mais le ministère du Travail estime qu'ils seraient 220 000 à 300 000 à ne pas être déclarés.

Si la directive européenne encadrant cette pratique prévoit que les salaires versés à ces travailleurs doivent être les mêmes que ceux du pays d'accueil, les cotisations sociales payées sont celles du pays d'origine de l'entreprise. D'où l'intérêt pour les patrons de faire appel à des entreprises

issues de pays où ces cotisations sont inférieures à celles existant en France, comme les pays de l'est ou du sud de l'Europe, ou bien comme le Luxembourg, moins évoqué par les médias. Pourtant, beaucoup d'entreprises, notamment des agences d'intérim, se sont installées dans le Grand-Duché, et leurs travailleurs en France, pourtant français, sont considérés de ce fait comme « détachés ». Au nombre de 18 508, les Français constituent le deuxième groupe national parmi les travailleurs détachés en France.

Dans bien des cas, les patrons ne se montrent d'ailleurs pas plus respectueux des dispositions européennes que du Code du travail français. Fréquemment, les salaires versés sont très inférieurs au smic, bien des heures de travail ne sont tout simplement pas payées. Les exemples sont nombreux de travailleurs dans

ce genre de situation obligés de faire grève pour percevoir leur salaire.

Le ministre du Travail, Michel Sapin, intervenant devant l'Assemblée nationale, a dénoncé ce « dumping social », ajoutant que la France exigerait un durcissement de la législation européenne lors du sommet des ministres du Travail de l'UE, prévu le 9 décembre. « Nous ne voulons pas laisser la concurrence déloyale s'installer et précariser les systèmes sociaux des pays avancés », a-t-il conclu.

Sapin, après Hollande qui a déclaré lui aussi vouloir lutter contre les « abus » sur cette question, cherche-t-il à faire oublier les responsabilités de son propre gouvernement qui, depuis qu'il est en place, multiplie les lois et les mesures pour aider l'ensemble du patronat à précariser l'emploi et les salaires de toutes les façons possibles ?

Marc RÉMY

• Chantier de la LGV Rennes-Le Mans

Sous-traitance à la chaîne et salaires au rabais

Le chantier de la future LGV (ligne à grande vitesse) qui doit relier Rennes au Mans est piloté par Eiffage, troisième groupe du secteur du bâtiment derrière Vinci et Bouygues. Mais la plupart des ouvriers du chantier ne sont pas directement employés par Eiffage. Sur ce chantier comme sur bien d'autres, c'est le règne de la sous-traitance à la chaîne, avec pour conséquence des salaires de misère.

Eiffage sous-traite par exemple la production des grandes pièces en béton armé, utilisées pour construire les souterrains et les ponts, à Matière, une entreprise auvergnate dont une usine est installée à La Gravelle, en Mayenne, à proximité du chantier. Matière se décharge d'une partie de la fabrication sur une entreprise allemande, qui elle-même confie la confection des armatures en acier à une entreprise lorraine, EMF, qui enfin fait appel à une agence d'intérim portugaise pour recruter ses ouvriers.

Les travailleurs recrutés au Portugal, eux-mêmes originaires de différents pays d'Europe de l'Est, sont alors

« détachés » en France et travaillent à l'usine de La Gravelle. Mais, contrairement à ce que prévoit la loi, leur salaire est bien inférieur au salaire minimum pratiqué en France. Ils touchent 585 euros pour une durée de travail hebdomadaire de 40 heures... quand ils sont payés ! Ils se sont mis en grève le 26 novembre, car leur salaire d'octobre ne leur a pas été versé.

La fédération CGT de la construction a dénoncé cette situation révoltante auprès d'Eiffage, mais la direction du groupe s'est contentée de retirer son agrément à l'entreprise lorraine EMF. Elle a refusé de prendre en charge les ouvriers non payés, affirmant qu'elle

n'était pas au courant et prétextant qu'Eiffage « n'est ni l'auteur, ni même le complice de la situation ». D'après la CGT, la situation n'est à ce jour pas réglée et la direction d'EMF menace de renvoyer les travailleurs pour en reprendre d'autres grâce à une nouvelle société d'intérim créée pour cela.

Généralement, la sous-traitance en cascade, avec des montages complexes faisant intervenir des entreprises de plusieurs pays, rend très difficile le contrôle des conditions de travail et de salaire pratiquées au bout de la chaîne, d'autant plus que les fonctionnaires chargés de ces contrôles sont en nombre notoirement insuffisant. Si le cas du chantier LGV Bretagne-Pays de la Loire a été porté à la connaissance du public, c'est parce que les travailleurs « détachés », honteusement exploités, ont osé se défendre.

Valérie FONTAINE

• Fagor-Brandt – Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret)

Les travailleurs ne croient plus aux boniments

Vendredi 29 novembre, la direction de Fagor-Brandt a convoqué une nouvelle fois le personnel suite à l'annonce dans les médias et la presse du déblocage de 10 millions de l'État et de 5 millions par la banque Themis (Crédit agricole).

Les travailleurs, qui avaient entendu sur les ondes, de la part du ministre Montebourg et même des organisations

syndicales, les cocoricos du style « Saint-Jean-de-la-Ruelle est sauvé », sont venus avec l'espoir d'un redémarrage rapide. Cela a été la douche froide.

La direction n'avait rien à annoncer, hormis que personne ne sait quand redémarrera la production ! Il ne serait d'ailleurs question que de remettre en route la fabrication des tables à induction. Pour le site d'Orléans - Saint-Jean-de-la-Ruelle, qui compte

560 travailleurs, cela signifie du travail au mieux pour une trentaine de personnes en deux équipes. Et, même pour ce secteur, c'est le flou le plus complet. En attendant, la direction a eu le culot de demander aux travailleurs de rester à côté de leur téléphone et d'être prêts à travailler les samedis ainsi qu'entre Noël et le nouvel an.

Pour compléter le cynisme, c'est toujours un stage de formation d'une moyenne de trois

jours qui est au programme : 140 travailleurs y sont passés en novembre et 117 doivent s'y rendre en décembre, pour faire ou refaire du « process », « caces », maintenance, bureautique, Internet, langue, savoir, technique, etc.

Par ailleurs l'inventaire des machines, de l'outillage des installations et de tout ce qui se trouve dans l'entreprise est fait, y compris une étude des 532 postes. Des visites

d'éventuels repreneurs des sites sont organisées dans la confidentialité totale. Il y en aurait eu quatre jusqu'à présent.

Cette attitude de la direction et des représentants du gouvernement, Montebourg en tête, donne raison aux travailleurs qui disent : « Il ne faut plus les croire et il faut se préparer à se défendre ».

Correspondant LO

• Plate-forme chimique de Pont-de-Claix

Contre le plan de la direction Vencorex Nouvelle mobilisation

L'entreprise Vencorex, avec 540 salariés, est la plus importante entité intervenant sur la plate-forme chimique de Pont-de-Claix depuis le démantèlement et la vente à la découpe de cette ancienne usine du groupe Rhône-Poulenc, puis Rhodia.

Plus d'une centaine de travailleurs se sont retrouvés vendredi 29 novembre dès 6 h 30 à la porte nord de l'entreprise, pour bloquer l'entrée des camions et appeler les travailleurs à la mobilisation contre les 250 à 300 licenciements prévus par le plan de la direction de Vencorex, un groupe détenu à 51 % par le groupe thaïlandais PTT et à 49 % par le suédois Perstorp.

À l'appel de l'intersyndicale CGT-CFDT-CGC, la grève a été bien suivie, la production des différentes unités du site a

été fortement perturbée du jeudi 28 au samedi 30 novembre. Aux licenciements prévus, il faut ajouter un nombre équivalent d'emplois supprimés chez les entreprises extérieures et les sous-traitants, sans parler des menaces sur les travailleurs des autres entreprises du site comme Novacid, Air Liquide, Solvay, Térés ou de ceux du site d'Arkema à Jarrie, à une dizaine de kilomètres, dont l'approvisionnement pour l'électrolyse dépend en partie de l'usine de Pont-de-Claix.

Un premier mouvement avait déjà réuni quelques dizaines de salariés il y a un mois. Mais, cette fois, il n'y a plus guère de doutes sur la volonté des actionnaires de Vencorex d'opérer une vaste saignée. Un site de 56 hectares peut aiguïser également bien des appétits.

Les dirigeants de Vencorex font mine de ne pas savoir quels sont leurs projets et évoquent des solutions techniques

alternatives qu'ils auraient en vue et annonceraient en février prochain. Mais ils ont annoncé de fait l'arrêt de l'atelier TDI (un produit qui sert à la fabrication de mousses) et de l'entité chlore-soude avant 2016.

Aujourd'hui, le problème n'est pas de choisir la moins mauvaise des options de la direction ou de proposer une solution technique alternative, comme certains responsables syndicaux le laissent entendre. Il s'agit de gagner le combat pour obliger la direction à renoncer à ses projets et, pour cela, les travailleurs ne peuvent compter que sur leur mobilisation et leur lutte. Certains expriment déjà l'idée que, si on allait regarder dans les comptes, on verrait que les fortunes accumulées par les actionnaires depuis des années pourraient largement permettre de maintenir tous les emplois sur le site.

Correspondant LO

• Aluminium Dunkerque

Contre les réductions d'effectifs

Une grève unanime

Pour que l'usine Aluminium Dunkerque de Loon-Plage rapporte 2,5 millions d'euros supplémentaires d'ici la fin de l'année, les patrons veulent tailler dans les effectifs, réduire l'utilisation des entreprises sous-traitantes et le recours aux travailleurs intérimaires.

Le four à cuire qui produit les anodes utilisées dans les opérations d'électrolyse a été entièrement refait à neuf. Mais la direction projetait d'y réduire les équipes de six à quatre travailleurs le 1^{er} décembre. Cela aurait signifié beaucoup plus de travail, de fatigue, de stress. Les 40 opérateurs des anodes ont donc tous signé une pétition affirmant leur refus de cette réduction d'effectif.

Après une rencontre infructueuse avec le chef de secteur, ils ont décidé mardi 19 novembre de se mettre en grève à partir du poste d'après-midi. Le lendemain, le directeur s'est retrouvé face à des grévistes déterminés et sûrs de leur bon droit. Finalement, la direction a annoncé que, dans l'attente d'une nouvelle étude sur les charges de travail, elle n'appliquerait pas son plan.

La suspension de la grève a été votée en assemblée générale jeudi 21 novembre, les opérateurs ne sont retournés au travail que le lendemain matin. C'était avertir la direction que le mouvement reprendrait si elle s'entêtait.

Correspondant LO

• BM Géodis – Bonneuil-sur-Marne (Val-de-Marne)

Deux jours de grève et un succès

La plate-forme logistique de Bonneuil, dans le Val-de-Marne, traite aujourd'hui l'essentiel de la presse magazine française, qui y arrive par camions pour repartir par rail ou par route vers des dépôts répartis sur le territoire, d'où elle est acheminée vers les kiosques et les marchands de journaux. À l'appel des syndicats des sites de Bonneuil et de Chelle, les salariés se sont mis en grève le 27 novembre.

Le traitement de la presse, auparavant effectué dans des centres NMPP, aujourd'hui Presstalis, a été sous-traité à BM-Géodis, filiale de la SNCF, avec l'objectif de comprimer toujours plus les coûts. En

quelques années, la dégradation des conditions de travail que cette politique a entraînée est impressionnante. 160 salariés permanents travaillent sur les deux sites, chauffeurs, préparateurs de commande, caristes et administratifs. Mais dans les entrepôts, les gilets jaunes des intérimaires sont bien plus nombreux que les gilets bleus ou orange des permanents. Les salaires sont à peine au-dessus du smic, pour un travail le plus souvent dans le froid et les courants d'air, sous une pression permanente de la hiérarchie. Les accidents du travail sont fréquents. La direction, prétextant la crise, cherche à réduire encore les effectifs, à obtenir



des ruptures conventionnelles ou des départs négociés, et le moindre écart sert de prétexte à des sanctions.

Face à cette situation, les travailleurs revendiquent des augmentations de salaire et

un treizième mois pour tous. Ils dénoncent la dégradation des conditions de travail et les licenciements. Deux jours de blocage du site ont permis d'imposer un petit recul à la direction, qui a accordé une

prime de 150 euros aux sédentaires de Bonneuil. Cela ne permettra certainement pas de calmer le mécontentement, mais c'est déjà un premier succès de la mobilisation.

Correspondant LO

• Hôpital Psychiatrique G. Daumezon – Fleury-les-Aubrais

Grève contre les suppressions de postes et de repos

Depuis le jeudi 28 novembre, le personnel de l'hôpital psychiatrique de Fleury-les-Aubrais est en grève à l'appel des syndicats CGT et SUD. Les travailleurs bloquent l'entrée et demandent au personnel réquisitionné de stationner à l'extérieur. Cela se voit, car des voitures sont garées à l'extérieur sur des centaines de mètres. Ils ont installé une tente près du rond-point et reçoivent le soutien de nombreux automobilistes et routiers.

Les travailleurs de l'hôpital protestent contre la politique d'austérité, décidée par le gouvernement, qui veut leur imposer leur directeur. Ainsi, leur direction ferme et regroupe des centres médico-psychologiques, comme par

hasard dans des quartiers et villes populaires où la misère matérielle et morale s'étend, et impose aux patients de longs déplacements. Pour tenir le blocage des budgets pour 2013 mais aussi pour 2014, la direction supprime vingt

postes par an et veut imposer au personnel la démolition des 35 heures, en augmentant la durée journalière du travail et en leur volant huit à dix jours par an! Des unités de malades difficiles sont créées: elles accueillent 28 patients en crise pour le même effectif soignant que les unités précédentes de 23 lits! Rien d'étonnant donc si la violence et les agressions augmentent.

Depuis près d'un an, des grèves importantes ont eu lieu contre ce projet. Mais le directeur n'a rien trouvé de mieux

que de déclarer à la presse qu'il s'agissait de grèves de confort! Un confort que de vouloir 35 heures, là où de nombreux jeunes soignants ont des enfants en bas âge et veulent connaître leurs horaires et repos à l'avance?

Les assemblées générales regroupent entre 50 et 80 personnes, et plus de 100 personnes viennent aux temps forts le matin. Lundi 2 décembre, la direction et l'Agence régionale de santé (ARS) ont commencé à reculer. Elles ont annoncé aux grévistes que le projet de

démolition des 35 heures est gelé, dans l'attente d'une expertise, de même que les fermetures de centres de proximité. Les syndicats n'ont pas levé leur préavis de grève, car tout le monde veut le retrait définitif de ces attaques.

Pour l'intérêt des patients comme du personnel hospitalier, il faut souhaiter que cette grève fasse céder complètement la direction et le gouvernement qui est derrière.

Correspondant LO

• DDT – Grenoble

Le personnel se fait entendre

Lundi 25 novembre, la ministre du Logement Cécile Duflot était en visite en Isère, à Crolles, accueillie par François Brottes, député PS, président de la commission des affaires économiques et champion de la retape pour des aides au trust STMicroelectronics.

La ministre, évitant soigneusement de venir dans les services de la Direction départementale du territoire (DDT) à Grenoble, qui dépendent de son ministère, y dépêcha deux hauts

fonctionnaires: son directeur de cabinet et le directeur général de l'habitat et de l'urbanisme. Tous deux, déjà actifs sous le gouvernement Sarkozy, avaient prévenu que, pressés, ils pouvaient éventuellement rencontrer les représentants syndicaux, mais entre deux portes, debout, juste le temps de récupérer une motion.

Mais une assemblée des agents décida qu'il en serait autrement. À leur arrivée dans la voiture du préfet, les deux grands commis de l'État furent contraints de s'arrêter

dès le seuil de la porte d'entrée franchi. Une centaine d'agents, la majorité des présents dans les bureaux à ce moment-là, occupant tout le hall d'entrée, les attendaient fermement pour les interpellier sur leur avenir.

En effet Cécile Duflot a « assumé », pour reprendre le mot utilisé par son directeur de cabinet, de mettre fin aux missions de l'État qui venaient en aide aux communes, surtout aux plus petites, en matière d'application des droits du sol (permis de construire, certificat d'urbanisme, etc.) et

d'aides techniques pour l'aménagement. Ce désengagement de l'État s'accompagne de la suppression de plusieurs centaines de postes au niveau national. Bon nombre d'agents se demandent donc ce qu'ils vont devenir, en particulier ceux qui travaillent encore dans les unités territoriales, loin de Grenoble.

Mais, au-delà de ces disparitions, chacun sent bien qu'à plus ou moins long terme ce sont toutes les DDT qui sont dans le collimateur de l'État, tellement les suppressions

d'effectifs et les réorganisations s'accroissent sur fond de RGPP de droite (Révision générale des politiques publiques) ou de MAP de gauche (Modernisation de l'action publique).

Après leur numéro de blabla qui n'a convaincu personne, les deux représentants ont parcouru en vitesse les services, faisant mine de s'intéresser au travail... dont ils programment la disparition!

Sur fond de morosité, cette action réussie a réchauffé l'ambiance.

Correspondant LO

• Dourdan (Essonne)

Maternité en péril

Plusieurs centaines de personnes ont manifesté samedi 30 novembre à Dourdan, dans l'Essonne, pour réclamer la réouverture de la maternité fermée depuis le 21 octobre.

Il y a plusieurs mois, l'Agence régionale de santé (ARS) avait mis en cause les conditions de sécurité de la maternité. Depuis, des frais avaient été engagés dans l'achat de matériel et l'embauche de personnel pour la rendre conforme aux exigences, ce qui avait été validé par la Haute autorité de santé. Mais l'ARS n'a pas tenu compte des efforts faits et a maintenu sa décision, suspendant l'activité de la maternité.

De nombreux habitants de Dourdan et des communes environnantes avaient rejoint le personnel hospitalier dans la protestation. La fermeture

de la maternité contraint les futures mères à se déplacer vers d'autres maternités plus lointaines, Étampes, Rambouillet ou Arpajon. Mais, au-delà, c'est tout l'hôpital qui est dans la ligne de mire de l'ARS. Celle-ci, appliquant une politique d'économies, cherche à fermer les hôpitaux de proximité sous prétexte qu'ils ne pratiquent pas assez d'actes médicaux pour être rentables. Comme si la santé devait être une source de profits.

En outre, Dourdan a déjà perdu ces dernières années des antennes locales d'EDF-GDF, de France Télécom, de la DDE, et a vu la disparition du tribunal d'instance. Les habitants ne veulent pas perdre un autre service public utile à tous. Un collectif de soutien à la maternité a été mis en place, et la protestation va se poursuivre.

Correspondant LO

• Fnac Grenoble

Non aux suppressions d'emplois!

Samedi 30 novembre, les employés de la Fnac du centre-ville de Grenoble ont débrayé deux heures en début d'après-midi. Ils protestent contre le plan social, annoncé fin octobre, qui prévoit la suppression de plus de 180 emplois en province, en particulier dans la filière disques. Au magasin du centre-ville de Grenoble, cela signifiera la disparition de plus de la moitié des employés de ce rayon, soit sept personnes sur treize.

Les vendeurs se sont adressés à la clientèle et aux passants par tracts, malgré les pressions de la direction, inquiète pour son chiffre d'affaires en cette veille de fêtes. De nombreuses personnes les ont d'ailleurs assurés de leur sympathie et de leur soutien.

La Fnac est une ex-filiale du groupe Kering, le nouveau nom de la holding qui appartient à Pinault. Celui-ci s'en est récemment séparé pour recentrer ses activités sur le luxe, jugé plus rentable encore,



mais il en reste cependant un actionnaire important.

Les salariés de la Fnac ne veulent pas payer les dégâts occasionnés par les restructurations qu'organisent des capitalistes riches à milliards,

qui auraient mille fois les moyens de maintenir tous les emplois actuels. Un combat qui rejoint celui de tous les travailleurs contre les patrons licenciés.

Correspondant LO

• La Poste Vierzon

En grève pour la défense des emplois et du service public

Du 19 novembre au matin au 26 novembre, les postiers de Vierzon ont fait grève pour s'opposer à la suppression de cinq postes, soit trois tournées, un poste colis et un poste cabine supprimés.

La grève a été suivie par les deux tiers des facteurs et soutenue par les syndicats CGT, SUD et FO. Des usagers se sont spontanément mobilisés pour signer une pétition et envoyer des courriers en faveur d'un facteur dont la tournée est modifiée. Un groupe de facteurs

s'est installé chaque jour devant la poste. Des visites de marchés ont été organisées à la rencontre des habitants. La pétition proposée, largement signée, a permis de nombreuses rencontres. Dans une ville très touchée par les licenciements et les fermetures d'entreprises, les discussions ont permis de dénoncer les trop fameux « objectifs commerciaux » et la notion de rentabilité au nom desquels non seulement les services publics sont sacrifiés, mais des régions sont ravagées.

Les postiers disent avec raison « *non aux suppressions de postes, oui à l'amélioration des conditions de travail, et du service public* ». Finalement, quelques améliorations dans le service ont été obtenues, comme l'arrêt momentané de la sécabilité (la surcharge de travail imposée) et un facteur roulant pour aider aux remplacements. Même s'ils n'ont pas obtenu le retrait des mesures de la direction, les postiers peuvent être fiers de leur lutte.

Correspondant LO

• Crédit agricole – Île-de-France

Les travailleurs ne sont pas des pions

Le Crédit agricole d'Île-de-France (Cadif) prévoit d'ici 2015 la fermeture d'une cinquantaine d'agences, leur nombre devant passer de 325 à 277. À en croire la direction, il y aurait des agences trop petites, de moins de six employés, et qui n'auraient pas une activité suffisante, ou d'autres qui seraient mal situées. Au total près de 300 salariés seraient touchés par cette décision. Ils ne

savent pas ce qui les attend car, même si la direction a annoncé qu'il n'y aura pas de suppressions d'emplois, il faudra bien que ces salariés aillent ailleurs et soient mutés dans une autre agence. Et bien sûr tout le monde sait que, quand la direction parle de mobilité, tout est à craindre, que ce soit pour les temps de trajet ou les horaires de travail. D'ailleurs la direction a d'ores et déjà annoncé

que cette réorganisation s'accompagnera de changements concernant les horaires d'ouverture des agences.

En tout cas, une chose est certaine : les salariés de ces 50 agences n'ont pas à faire les frais des stratégies du Crédit agricole, qui voudrait faire encore plus de profits que les 3,8 milliards de bénéfices annoncés pour les neuf premiers mois de l'année.

Correspondant LO

• Natixis SA

La direction veut supprimer 10% des emplois

La banque Natixis SA, filiale du groupe BPCE (issu du réseau Banque populaire et Caisse d'épargne), a enclenché le processus destiné à supprimer, 700 emplois sur 6000 d'ici 2015. C'est une nouvelle vague de suppressions d'emplois, après la disparition de 1300 postes en 2008-2009.

Début septembre, premier volet de ses attaques, la direction avait obtenu des syndicats SNB, CFTC et CFDT un accord facilitant les mobilités internes et fixant les conditions des départs dits volontaires. Maintenant, elle présente au comité central d'entreprise un plan en deux phases. La première, concernant 537 postes, est censée être conclue en avril 2014. Un tiers des salariés employés sur des activités de trésorerie et 10% de l'informatique seraient visés en particulier.

L'ensemble des directions

syndicales de Natixis dénoncent à présent le projet de la banque, insistant sur ses résultats financiers « *supérieurs aux attentes des marchés* ». En effet, outre les dividendes « normaux » distribués sur 2012, les actionnaires ont reçu l'été dernier des dividendes exceptionnels six fois et demie plus élevés, représentant en tout deux milliards d'euros. On peut donc supposer que les profits ont été encore bien supérieurs... La banque a d'ailleurs le projet, donc les moyens, de racheter au sein du groupe 60% de BPCE assurances.

Natixis SA affiche son objectif de doubler son bénéfice net par rapport à 2012, dans le cadre du projet « Grandir autrement » du groupe BPCE, euphémisme transparent quant aux menaces qui pèsent sur les 20 000 salariés à l'échelle mondiale.

La CGT a appelé à une grève

le 10 décembre contre le plan de la direction. S'il y a quelque chose de « populaire » dans cette banque, ce sera, espérons-le, la mobilisation des salariés.

Viviane LAFONT



Piquet de grève le 2 décembre.

• RTM – Marseille

Le ras-le-bol des traminots

Lundi 2 décembre, suite à un préavis posé par la seule CGT, pratiquement aucun bus n'est sorti des quatre dépôts de la RTM, la Régie des transports marseillais. La grève des chauffeurs de bus a été reconduite pour le mardi, puis pour le mercredi.

Les ouvriers des services techniques, des ateliers et des garages sont appelés à la grève pour le jeudi 5 décembre, si les discussions avec la direction n'aboutissaient pas. Le métro et une des deux lignes de tramway seuls ont circulé.

Les traminots s'opposent à la remise en cause d'un certain nombre d'acquis : entre autres, les conditions d'attribution des deux jours de congés « hors période », jusqu'à présent assez faciles à obtenir, deviendraient draconiennes. La carte de circulation gratuite sur le réseau deviendrait payante pour les retraités et les conjoints. Ils craignent aussi que ces remises en cause n'en annoncent d'autres.

La CGT remet en cause l'accord salarial 2013-2014 que, certes, elle avait signé à l'époque ainsi que la CFDT, la CGC et FO. Il augmentait la valeur du point de 3,64%, ce qui est ressenti par chacun comme insuffisant devant la hausse des prix, aggravée de

l'augmentation de TVA prévue par le gouvernement pour janvier prochain. C'est bien pourquoi, un an plus tard, les syndicats ne doivent pas se sentir les mains liées par cette signature.

De plus, les travaux dans les rues de Marseille, qui durent depuis des mois et qui sont loin d'être achevés, rendent la conduite très pénible à un grand nombre de chauffeurs. Chaussées défoncées, arrêts déplacés et trajets modifiés d'un jour sur l'autre et, du coup, usagers et automobilistes excédés rendent la circulation éprouvante.

Les piquets de grève ont discuté avec l'ensemble des chauffeurs dès 4h du matin, le lundi 2 décembre. Ce mouvement a été bien perçu par tous, car tous sont inquiets de la baisse de leur pouvoir d'achat. Des assemblées générales se sont réunies le lendemain dans les quatre dépôts, reconduisant la grève pour le mercredi 4 décembre.

Correspondant LO

• Grève chez Lidl

Cadences maxi, salaires mini

Lundi 2 décembre, un quart des 1600 magasins Lidl de France étaient fermés. Sur les 25 000 salariés employés en France par Lidl, 3000 étaient en grève, principalement parmi les caissières. Mais des entrepôts aussi étaient bloqués par la grève.

« *C'est le mouvement social le plus suivi depuis dix ans* », indique le syndicat Unsa de l'entreprise. Les cadences sont l'une des causes de ce ras-le-bol. Les caissières sont tenues

de passer 45 articles à la minute devant le mouchard de leur caisse. Ce rythme de travail entraîne des abandons de poste, des arrêts maladie presque pas remplacés et de nombreuses démissions. Et cela pour un salaire de 900 euros brut pour 28 heures hebdomadaires, dans le cas d'une caissière.

Au syndicat, qui réclamait 3% d'augmentation des salaires et une baisse de cadence, la direction n'a

répondu qu'en proposant un chèque de 100 euros de bons d'achat chez Lidl pour les fêtes de fin d'année!

Roi des magasins hard discount en Europe, Lidl est aussi le roi des exploiters. Connue en Allemagne pour avoir espionné illégalement ses salariés par l'intermédiaire de détectives et caméras, il l'est aussi pour « *vendre peu cher aux dépens des salariés* ». Il en fait tout autant en France.

Louis BASTILLE

• Loi sur la pénalisation des clients

On n'en a pas fini avec l'esclavage de la prostitution

Vendredi 29 novembre, les députés – plus exactement la vingtaine de députés qui avaient jugé bon de se déplacer pour l'occasion – ont entamé la discussion de la proposition de loi sur la prostitution.

Ils ont adopté l'article qui sanctionne les clients des prostituées. Si donc au terme des discussions la loi est adoptée, l'achat d'un acte sexuel, autrement dit l'achat du corps et de la dignité d'autrui, deviendra une infraction passible d'une contravention de 1500 euros. Et, en cas de récidive, cette infraction se transformera en délit puni d'une amende de 3750 euros. C'est bien le moins qui puisse être légalement décidé!

Les députés ont également – et c'est aussi la moindre des choses – abrogé le délit de racolage qui expose les prostituées à une double peine, ajoutant à la violence de la

prostitution et à l'esclavage imposé par les proxénètes l'obligation de s'éloigner du cœur des villes, devenant ainsi plus vulnérables.

Car la prostitution est bien une violence, une des pires qui soit faite aux femmes. Il est évident que l'immense majorité, pour ne pas dire la totalité, des femmes qui se prostituent le font sous la contrainte. C'est bien la contrainte qui peut seule imposer à une femme de subir jusqu'à des dizaines de rapports sexuels quotidiens sans le moindre désir. C'est bien la violence, celle des trafiquants, celle de la misère économique, sociale et affective qui la contraint à vendre son

corps comme une marchandise et lui impose cet esclavage.

Certains osent encore affirmer que les femmes se prostituent par choix. Mais, comme leur a rétorqué récemment Talisma Nasreen, « *combien d'entre eux encourageraient leurs filles bien-aimées à se prostituer? Les prostituées elles-mêmes ne le souhaitent pas à leurs filles. Elles rêvent désespérément de les scolariser pour qu'elles aient une éducation et un métier corrects. Elles n'ont pas décidé de devenir prostituée plutôt que médecin, ingénieure ou avocate. Leur "choix" est plus généralement celui de trouver suffisamment d'argent pour se nourrir et nourrir leurs enfants* ». Même pour celles qui, s'affirmant « travailleuses du sexe », disent avoir choisi la prostitution, ce choix demeure dicté par la nécessité et

ne justifie en rien l'esclavage subi par toutes les autres.

Reste qu'il ne suffit pas de prendre des mesures visant à dissuader les clients, il faut prévoir et dire comment les prostituées pourront alors continuer à vivre. Les parlementaires ont donc voté des « mesures d'accompagnement social et professionnel » pour les femmes qui voudront quitter la prostitution. Un « parcours de sortie » sera proposé à celles qui en feront la demande auprès d'associations agréées. Mais ils n'ont rien trouvé de plus à proposer aux femmes de nationalité étrangère qui s'engageraient dans ce parcours que la délivrance d'une autorisation provisoire de séjour de six mois, et une allocation temporaire d'attente de 336 euros par mois. Pensent-ils vraiment que cela permette à des jeunes

femmes, quotidiennement violentées parce qu'esclaves de réseaux mafieux, de sortir de ceux-ci?

Que le recours à la prostitution soit considéré comme un délit et que le délit de racolage soit aboli, c'est le moins qu'on puisse attendre de la loi d'un pays qui se dit civilisé. Mais il faudrait bien autre chose que quelques aumônes transitoires pour que des femmes livrées à l'esclavage sexuel puissent au moins tenter d'en sortir et bien autre chose encore pour mettre en échec les réseaux mafieux vivant de la traite. Quant à faire disparaître la prostitution, il faudra d'abord construire une tout autre société, une société d'où aura disparu l'exploitation et, par voie de conséquence, l'inégalité sociale et l'inégalité des sexes.

Sophie GARGAN

• Crèche Baby Loup – Chanteloup-les-Vignes

Le voile, affichage de l'oppression des femmes

La cour d'appel de Paris a donné raison à la directrice de la crèche Baby Loup de Chanteloup-les-Vignes, dans les Yvelines, qui avait licencié une salariée en décembre 2008 pour avoir refusé d'ôter son voile islamique. Elle a estimé qu'il y avait eu « une faute grave » de celle-ci, le règlement intérieur de la crèche demandant à ses employés d'observer une « neutralité philosophique, politique et confessionnelle ».

La cour a estimé que cet article du règlement intérieur « ne portait pas atteinte aux libertés fondamentales, dont la liberté religieuse ». De plus, même si ce n'est pas écrit dans la loi, l'article répond selon elle à « l'exigence professionnelle essentielle [...] de protéger la conscience en éveil des

enfants ». Ce jugement est le quatrième de la série et la salariée ne compte pas en rester là, puisqu'elle veut se pourvoir en cassation et en appeler à la Cour européenne des droits de l'Homme.

Il ne s'agit pas là d'un simple conflit du travail. Derrière le cas de cette salariée,

il y a une offensive d'organisations intégristes islamistes contre une structure qui se bat pour que les femmes puissent acquérir leur indépendance. Baby Loup est une crèche d'un genre particulier : elle est ouverte 24 heures sur 24 et les femmes peuvent y déposer leur enfant pour quelques heures seulement, lorsqu'elles ont par exemple un rendez-vous avec un employeur potentiel. En outre, elle donne des cours pour permettre l'insertion professionnelle des femmes de cette cité, majoritairement d'origine étrangère et sans

qualification.

L'obstination de l'employée à se faire reconnaître le droit de porter le voile durant son travail à la crèche n'est pas une question de liberté individuelle. Il s'agit plus généralement de banaliser le port de ce qui n'est rien d'autre que l'affichage de l'oppression des femmes, ainsi condamnées à cacher leur chevelure, voire leur visage, à la société.

S'opposer au port du voile dans une crèche, dans une école ou au travail, c'est être solidaire de toutes les femmes que des courants obscurantistes

voudraient forcer à le porter. C'est s'opposer à ces réactionnaires qui déniaient aux femmes le droit d'être indépendantes et de mener une vie sociale, voulant en faire d'éternelles mineures dont le seul rôle devrait être de s'occuper de leur foyer.

Dans le cas de la crèche Baby Loup, une salariée qui, brandissant sa volonté de porter le voile comme s'il ne s'agissait que d'un droit individuel, s'oppose à une directrice qui défend la vocation militante de la crèche. Il s'agit là d'un choix politique et social.

Marianne LAMIRAL

• SIB – Le Port – La Réunion

Trente-deux travailleurs menacés de licenciement

Jeudi 21 novembre, les travailleurs de la Société Industrielle de Bourbon (SIB), filiale du groupe américain Colgate-Palmolive, ont appris de la bouche d'un envoyé de la direction de Colgate France que leur entreprise allait fermer le 31 décembre.

Trente-deux travailleurs sont donc menacés de perdre leur emploi parce que leurs patrons ont décrété que l'entreprise réunionnaise n'est plus assez « compétitive ». Pourtant celle-ci a réalisé trois millions d'euros de chiffre d'affaires en 2011 et 375 000 euros de

bénéfice. Quant au groupe Colgate-Palmolive qui emploie 39 000 personnes dans le monde, il a vendu l'an dernier ses produits pour une valeur de 17 milliards de dollars, réalisant un bénéfice de 3,8 milliards de dollars. Les dividendes versés aux actionnaires ont, eux, augmenté de 7 %. De quoi maintenir les trente-deux emplois et bien plus encore.

Alors même qu'elle disait vouloir jeter les travailleurs à la rue, la direction de la SIB a déclaré qu'il n'y aurait pas pour autant de rupture

d'approvisionnement dans les commerces et que les produits d'entretien de grande consommation tels Ajax, la Croix, Soupline, Paic continueront à être commercialisés. Seulement, fabriqués en France métropolitaine, ils devront faire quelque 10 000 kilomètres avant d'arriver dans les magasins de La Réunion.

L'absence de « compétitivité » invoquée par la direction n'est qu'un prétexte pour supprimer des centaines de postes au niveau international, dont cinquante dans les établissements français. Ces

décisions sont prises par un conseil d'administration de 150 membres siégeant à New York, dont la seule obsession est d'augmenter le profit des actionnaires et pour lesquels le sort de trente-deux salariés est quantité négligeable.

Le PDG de la SIB, Abdeali Goulamaly, quoique soustraitant de Colgate-Palmolive, aurait lui aussi les moyens de ne pas laisser les travailleurs sur le bas-côté. Patron de plusieurs sociétés, dont une importante flotte de pêche, il est un des capitalistes les plus riches de l'île.

Contre tous ceux qui prospèrent grâce à leur travail, les travailleurs de la SIB n'ont certainement pas dit leur dernier mot, eux qui ont mené l'an passé une grève victorieuse de quinze jours pour l'augmentation de leurs salaires à l'issue de laquelle ils avaient obtenu 2,5 % d'augmentation, l'intégration de la prime Cospar dans leurs salaires, une prime d'intéressement de 470 euros, une autre de 50 euros dite « challenge sécurité » et le recalcul d'une prime de participation aux bénéfices.

Émile GRONDIN